

Convention de l'Université en Transition

Avril 2024-avril 2025



Ensemble, prenons soin du monde

Pendant neuf mois, la Convention de l'Université en Transition a rassemblé, dans une démarche originale, 150 acteurs et actrices de l'Université de Rennes pour dessiner le cap à dix ans de notre université en transition : dix jours de rencontres avec des expertes et experts, d'échanges et de débats réalisés dans un cadre de confiance et de coopération. En définitive, ce sont près de 100 propositions ambitieuses qui ont été formulées collectivement pour repenser la formation, la recherche, la vie de campus et nos modes de fonctionnement au service d'un monde juste, sûr, durable et désirable.

La Convention de l'Université en Transition a aussi été une formidable aventure humaine, une aventure transformatrice, exigeante et engageante, source de fierté, qui a démontré la force du collectif et la richesse de la diversité. L'écoute, le respect, l'ouverture, l'horizontalité, le souci de l'autre sont autant de principes qui ont guidé les échanges et permis de dépasser les désaccords pour construire ensemble un horizon commun. La convention nous a remués, a bousculé nos pratiques, a parfois remis en question nos certitudes. Elle a offert le temps et l'espace du questionnement, autorisé ce pas de côté qui amène à changer de posture. L'éco-anxiété et l'inquiétude ont laissé la place à la joie d'être et de faire ensemble, la mise en mouvement et l'espoir.

Au cœur des travaux de la convention, l'approche systémique, la transdisciplinarité et la coopération réaffirment l'importance des liens pour faire ensemble de l'Université de Rennes notre laboratoire commun de la transition : liens entre les disciplines, entre acteurs et actrices de l'université, avec les citoyennes et citoyens, avec tous les membres représentant les établissements-composantes fondateurs et associés, les organismes nationaux de recherche, le centre hospitalier universitaire, les entreprises, les collectivités...

Dans un monde fluctuant, ces liens organiques deviennent source de robustesse et de résilience, les terrains d'expérimentation la voie vers une organisation apprenante.

La démarche et les travaux de la convention prennent encore plus de sens dans le contexte de ce début d'année 2025. Au moment où les universités, la science et la recherche sur le climat sont menacées, notre université renforce son engagement en faveur de la transition écologique et sociale, pour l'équité, la diversité et l'inclusion, pour la science et la santé : *Stand up for Science**.

Prendre soin du monde passe par prendre soin du vivant, humain et non humain. La convention nous donne des raisons d'espérer et d'agir, elle nous projette vers l'avenir en dessinant un horizon commun fédérateur et enthousiasmant. Il est désormais de notre responsabilité individuelle et collective de tenir le cap afin de contribuer à rétablir la viabilité de la planète.



David Alis

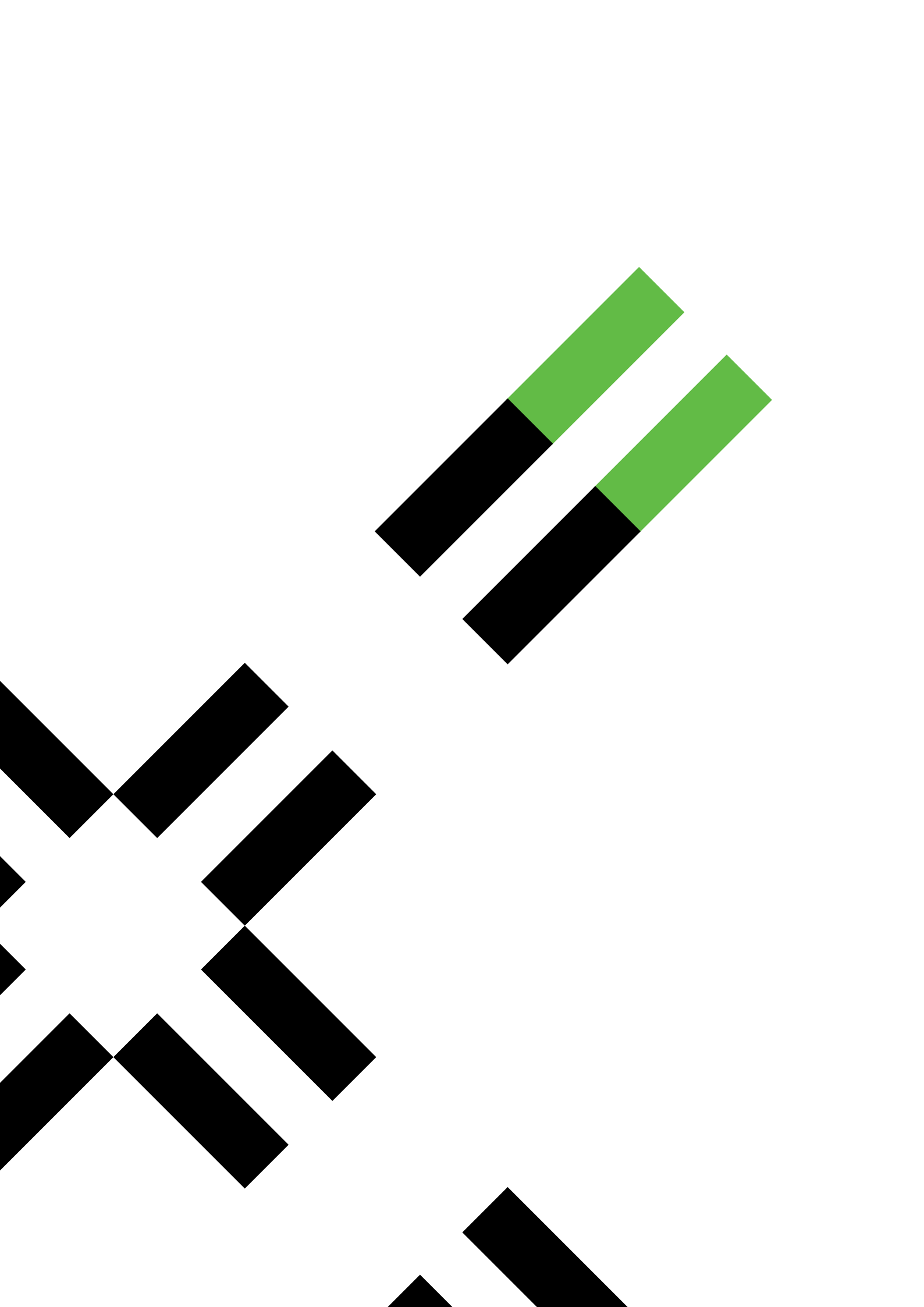
Président de
l'Université de Rennes



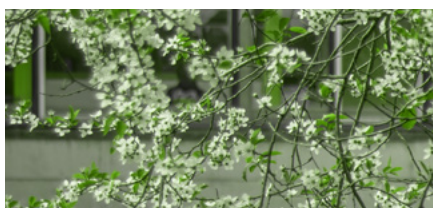
Eric Hitti

Vice-président du conseil
d'administration, en charge de
la Transition écologique et de la
responsabilité sociétale

* Littéralement 'Debout pour la science', le mouvement *Stand up for Science* est né de la mobilisation de communautés scientifiques à travers les États-Unis en réponse aux menaces qui pèsent sur la recherche scientifique sous l'administration Trump.



Sommaire



Chapitre 1

La genèse de la convention

9

Contexte
Raison d'être et attendu
Embarquement et coconstruction
Participant·es et participant·s

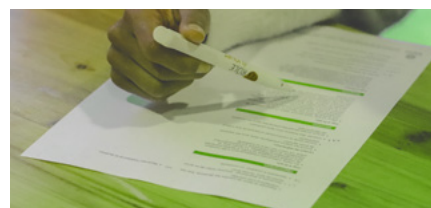


Chapitre 2

Le parcours

19

Lancement
Sessions
Récits sensibles
Ressources et dispositifs d'embarquement



Chapitre 3

Restitution des travaux

41

Cap commun
Formation
Recherche
Vie de campus
Organisation et modes de fonctionnement
Leviers systémiques

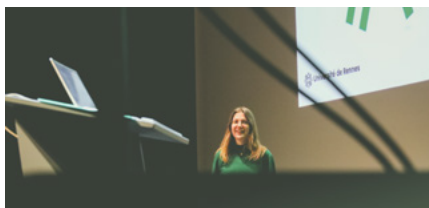


Chapitre 4

Le bilan

69

Empreinte carbone
Paroles d'expert·es et expert·s
Enquête
Témoignages
Éclaireurs et éclaireuses
Et après ?



Chapitre 5

87

Remerciements
Glossaire
Crédits

La convention en résumé

La Convention de l'Université en Transition s'est tenue à l'Université de Rennes d'avril 2024 à janvier 2025. Elle a rassemblé 150 participantes et participants, représentant la présidence, les directions formation, recherche, administration, des membres des personnels, des étudiantes et étudiants ainsi que des partenaires. L'objectif : construire collectivement l'Université de Rennes 2030 au service de l'enjeu commun d'habitabilité d'un monde juste, sûr, durable et désirable, en positionnant la réflexion à l'échelle de l'établissement public expérimental incluant l'Université de Rennes et ses établissements-composantes, l'École des hautes études en santé publique (EHESP), l'École nationale supérieure de chimie de Rennes (ENSC Rennes), l'École normale supérieure de Rennes (ENS Rennes), l'Institut national des sciences appliquées de Rennes (INSA Rennes) et Sciences Po Rennes.

Au fil des six sessions et dix journées qui ont constitué ce parcours de transformation, les participantes et participants ont cheminé individuellement et collectivement, alternant conférences en plénière et ateliers en sous-groupes animés par des coaches, facilitateurs et facilitatrices. Chacun et

« Construire collectivement l'Université de Rennes 2030 au service de l'enjeu commun d'habitabilité d'un monde juste, sûr, durable et désirable »

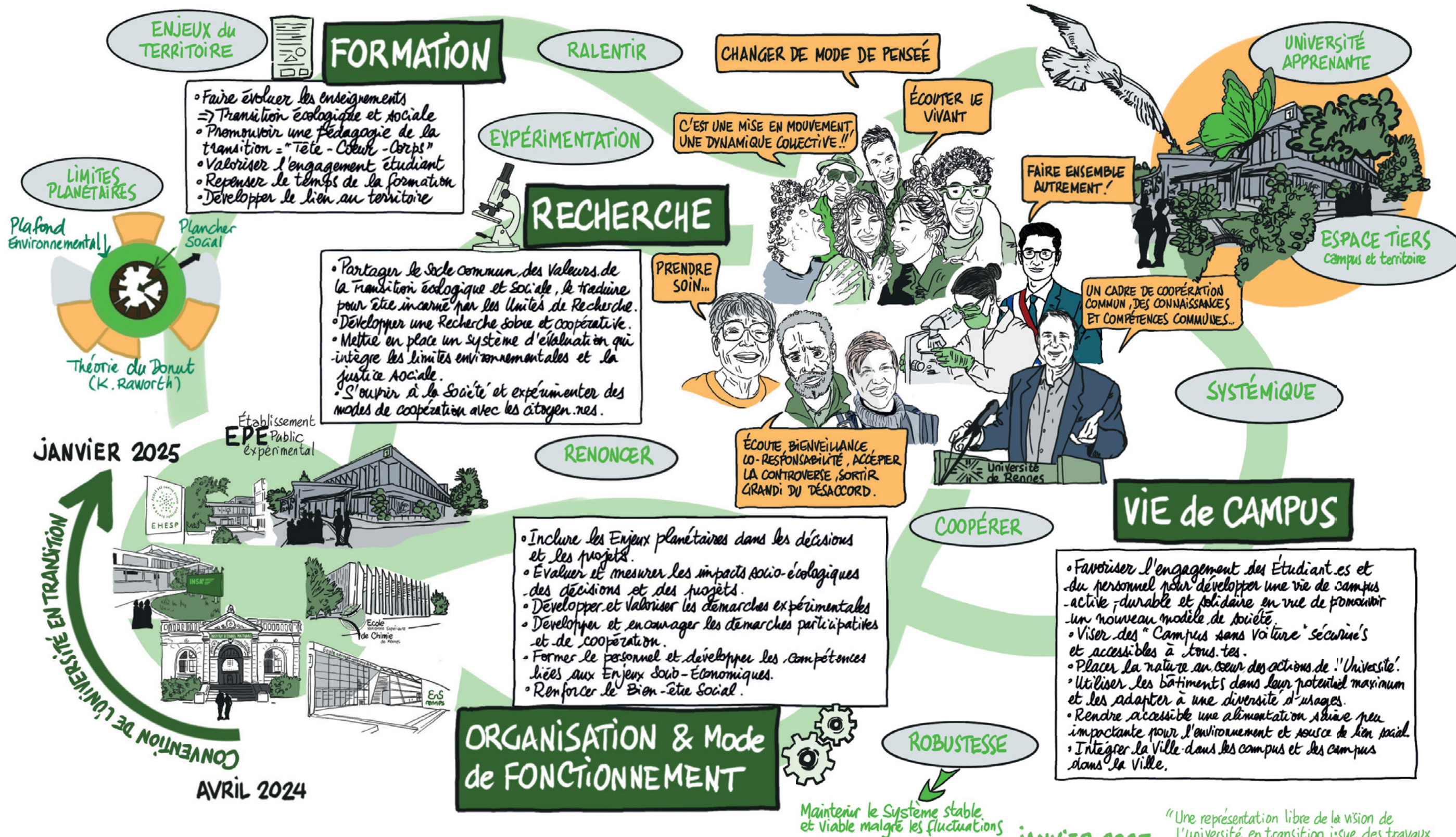
chacune se sont confrontés de manière lucide et factuelle aux constats de la situation socio-écologique, ont pris le temps de partager leurs ressentis, de débattre dans un cadre d'écoute et de respect, ont questionné les activités et les modes de fonctionnement de l'université à l'aune des enjeux de transition écologique et sociale. Le donut de Kate Raworth a tenu lieu de boussole commune pour repenser les activités de l'université et leurs impacts dans l'espace juste et sûr décrit par l'économiste, tandis que le concept de robustesse porté par Olivier Hamant, directeur de l'institut Michel Serres, a bousculé les certitudes et nourri les réflexions.

Les travaux ont permis au collectif de la convention de définir un cap inspirant et mobilisateur pour l'Université de Rennes et de formuler 97 propositions d'actions organisées en 22 leviers dans les domaines suivants : formation, recherche, vie de campus, organisation et modes de fonctionnement de l'université. Ces propositions ambitieuses qui ont suscité une large adhésion de l'ensemble des participantes et participants ont été saluées par les expertes et experts interrogés.

Au-delà de la production des livrables, la Convention de l'Université en Transition s'est traduite par une mise en mouvement collective et la volonté de continuer à œuvrer ensemble en faisant vivre dans la durée la dynamique et les principes de la convention : des espaces et du temps pour échanger, débattre, entendre les différentes voix dans toute leur diversité, en prenant soin d'écouter la voix de la planète et des générations futures ; un cadre de coopération reposant sur les notions de bienveillance, de coresponsabilité, d'écoute active ; des lieux d'expérimentation au service d'une université apprenante en lien avec les territoires, les citoyennes et les citoyens.

UNE UNIVERSITÉ EN TRANSITION

"Co-construire l'Université de Rennes 2030 au service de l'enjeu commun d'habitabilité d'un monde juste, sûr, durable et désirable."



-morgan.marzin@gmail.com-

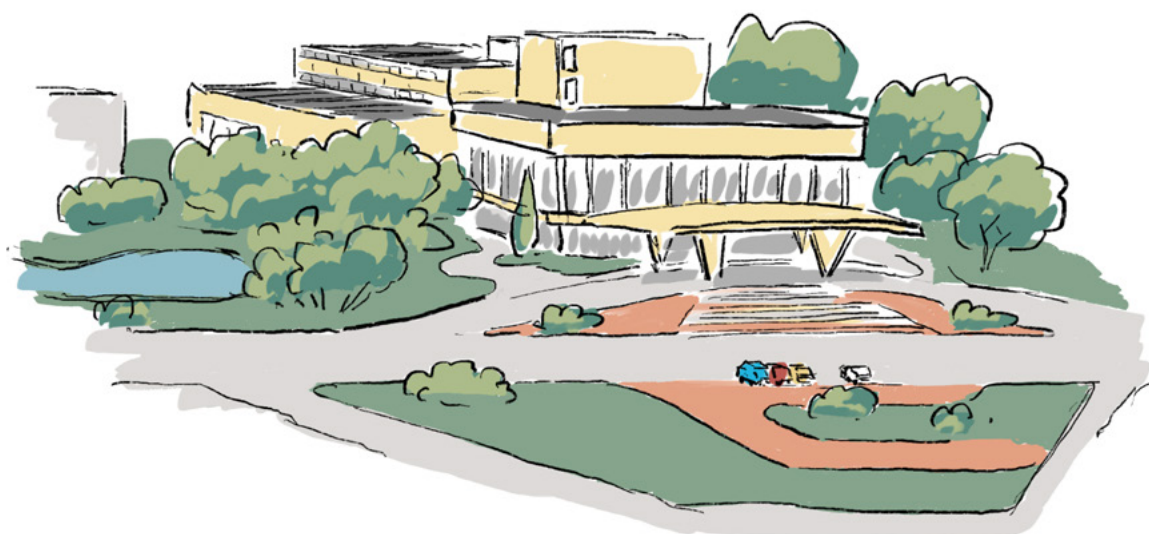
"Une représentation libre de la vision de l'université en transition issue des travaux des 150 participants à la Convention"



Chapitre I

La genèse de la convention

Le contexte de la convention



La Convention de l'Université en Transition est née d'une volonté politique de repenser et de repositionner l'université au cœur de la société dans le contexte socio-écologique que nous connaissons. Changement climatique, effondrement de la biodiversité, pollutions généralisées, raréfaction des ressources, accroissement des inégalités... Les scientifiques alertent : une septième frontière planétaire (sur neuf) est sur le point d'être franchie, menaçant l'habitabilité même de notre planète, et avec elle, les conditions de vie de l'humanité. L'origine humaine des changements observés ayant été démontrée, au rythme de « la grande accélération », ce sont nos modèles économiques, culturels, politiques, nos modes de pensée qui sont questionnés. « *Le monde très fluctuant qui vient appelle un changement de civilisation* », affirme Olivier Hamant, directeur de l'institut Michel Serres. « *Préparer tous les citoyens à la transition écologique, entendue comme la transformation de la société afin de rétablir la viabilité de la planète [...], relève des missions de l'Enseignement supérieur* », peut-on lire dans le rapport Jouzel.

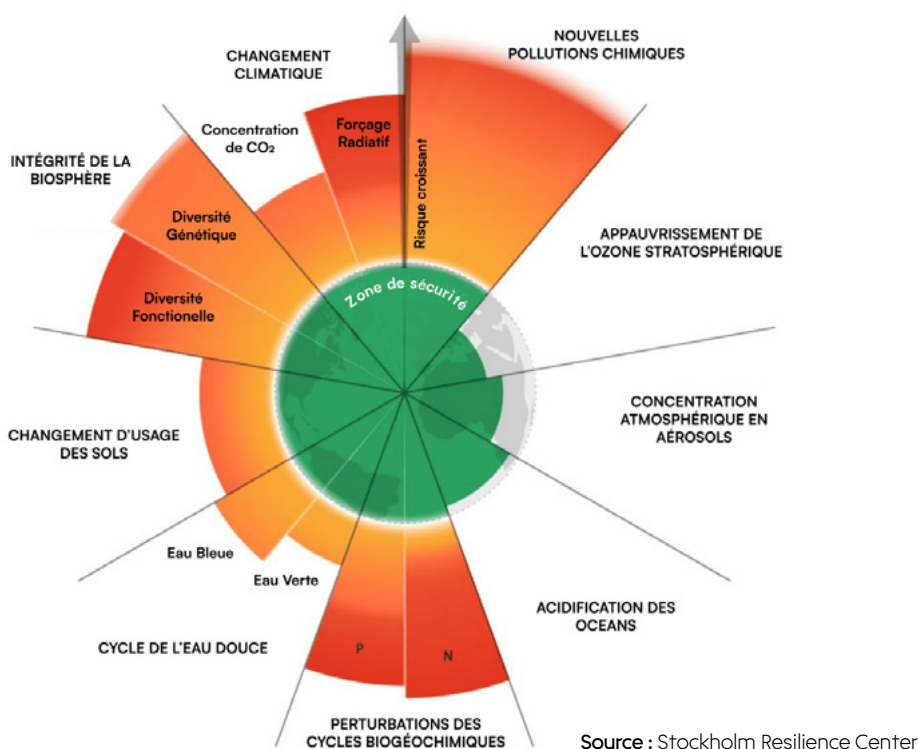
À l'origine de la Convention de l'Université en Transition, figure la conviction que la transition écologique et sociale passe par une transformation profonde de nos modèles de société, de nos modes de pensée, de nos représentations.

Se transformer pour transformer

Telle est l'ambition de cette démarche inédite et modélisante qui vise à fédérer et mettre en mouvement la communauté universitaire autour d'une vision commune des enjeux et du rôle de l'université : un parcours de transformation, en collectif, qui s'inscrit dans le temps long et offre un terrain d'expérimentation au service de la transition écologique et sociale.

Comme sources d'inspiration pour construire ce parcours, on peut citer la Convention citoyenne pour le climat, la Convention des entreprises pour le climat (CEC), à laquelle l'Université de Rennes a participé en 2023, aux côtés de 60 autres organisations de

l'Ouest, ou encore les contributions de travaux existants comme celles du groupe de travail « Formation à la transition écologique et sociale ». Le parcours de la CEC a retenu toute l'attention de ses participantes et participants pour son approche pédagogique, la qualité de son accompagnement, sa capacité d'embarquement et ses partis pris comme le fait de cibler les décideurs et décideuses. L'idée d'une convention au sein de l'Université de Rennes a alors germé : un parcours de formation-action pour embarquer la communauté universitaire, faire un « pas de côté » et construire collectivement la vision 2030 et la feuille de route de l'Université de Rennes, en tant qu'établissement public expérimental (EPE).



La Convention de l'Université en Transition s'est positionnée au cœur de la stratégie et du projet d'établissement, comme une action prioritaire du contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) à articuler avec les projets en cours de l'université, en particulier IRIS-E. Son ambition : faire évoluer l'ensemble des missions et activités de l'université, l'offre de formation, la recherche et l'innovation, la gouvernance pour faire face aux enjeux de transition.

D'autres initiatives sont venues inspirer et nourrir les réflexions de la Convention de l'Université en Transition. Cela a notamment été une grande chance de pouvoir échanger et interagir avec les équipes de l'INSA Lyon, qui a lancé son Assemblée pour la transition écologique et sociale au même moment, ou de l'Université de Lausanne (UNIL), dont l'Assemblée de la transition terminait à peine ses travaux.

Une idée, une conviction, des obstacles : une convention

Dans une organisation si complexe et vaste que l'université, comment faire pour embarquer tout le monde en respectant et en s'appuyant sur la liberté académique ? Une idée folle est née. Elle est peu à peu devenue une conviction lors du séminaire de la présidence de juillet 2023 : « *et si nous construisions une Convention de l'Université en Transition, embarquant toute la présidence, les directions de facultés, de laboratoires de recherche, de services ainsi que les parties prenantes, à peine... 150 personnes !* »

Le parti pris : faire travailler les décideurs et décideuses ensemble pour favoriser et accompagner l'émergence d'une nouvelle manière de faire et de penser dans les équipes. C'était un parcours semé d'obstacles :

- déployer un projet de cette envergure dans un contexte de tension budgétaire ;
- dégager suffisamment de force et d'énergie en interne pour porter et accompagner ;
- parvenir à ce que toute l'équipe de la gouvernance s'empare d'un tel projet alors que c'est un changement de culture ;
- accepter de dégager le temps du parcours dans des agendas très contraints.

Les porteurs du projet avaient une conviction commune : si la réussite n'était pas sûre, il était certain qu'il n'était pas possible de continuer ainsi.

En OFF

Nous sommes 35 000 étudiants et 4 500 personnels : un vrai potentiel et un vrai pouvoir démultiplicateur. L'université a entre ses mains la formation des salariées et salariés, des citoyennes et citoyens, entrepreneures et entrepreneurs de demain. On ne peut plus imaginer former ou chercher en « business as usual ».

LES DATES CLÉS DE LA CONVENTION

Juillet 2023

Lors du séminaire de la présidence, la décision est prise de lancer une convention au sein de l'Université de Rennes.

Octobre 2023

Constitution de l'équipe projet, début des ateliers de réflexion et construction des contours de la convention (raison d'être, partis pris, vision du succès, risques, critères de sélection des participantes et participants...)

Décembre 2023



Lancement d'un appel d'offres pour accompagner la construction et l'animation du processus

Janvier - février 2024

Présentations internes (aux élues et élus, ambassadeurs et ambassadrices DDRS, personnels, étudiantes et étudiants...), embarquement des participantes et participants et constitution de l'équipe des facilitateurs et facilitatrices

3 avril 2024



Lancement de la Convention de l'Université en Transition

Avril - mai 2024

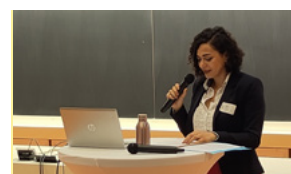
Formation des facilitateurs et facilitatrices (trois jours) et constitution d'une équipe avec des coaches extérieurs

21 et 22 mai 2024



Session 1 « Constat et monde d'après »

1 et 2 juillet 2024



Session 2 « Nouveau cap et vision 2030 »

2 et 3 octobre 2024



Session 3 « Repenser sa contribution »

12 et 13 novembre 2024



Session 4 « Nouvelle boussole »

10 et 11 décembre 2024



Session 5 « Coopérer avec ses écosystèmes »

31 janvier 2025



Session 6 « L'envol »

Février 2025



Mesure d'adhésion

22 avril 2025

Remise du livrable final de la convention

La raison d'être et l'attendu de la convention

« Coconstruire l'Université de Rennes 2030 au service de l'enjeu commun d'habitabilité d'un monde juste, sûr, durable et désirable. »

Prendre le temps de la coconstruction, du partage de la vision et des critères de réussite : cette phase amont a été essentielle pour installer la confiance et fédérer les acteurs du projet autour d'une vision commune. Plusieurs ateliers et des réunions de présentation ont été organisés en présentiel et sous forme de webinaires avec

la présidence et les parties prenantes de l'université (élues et élus, ambassadeurs et ambassadrices DDRS, personnels, étudiantes et étudiants...). Cela a permis de construire et partager une représentation commune du succès de la convention, d'affirmer ses partis pris, de clarifier ses contours et d'identifier les risques.

Ce qu'est la Convention de l'Université en Transition...

- ▶ Un parcours de formation-action, en collectif, aux enjeux de transition écologique et sociale mobilisant des représentantes et représentants des parties prenantes de l'université.
- ▶ Un processus de transformation individuelle et collective qui s'inscrit dans la durée et s'appuie sur une approche systémique « tête-cœur-corps ».
- ▶ Un espace d'apprentissage et d'expérimentation des valeurs et postures de coopération (en sous-groupes avec des facilitateurs et facilitatrices experts).
- ▶ Un espace de réflexion, d'échange, de questionnement pour coconstruire la vision et des leviers d'action d'une université à visée régénérative, qui viendront nourrir le projet d'établissement actuel et futur.
- ▶ Une aventure humaine pour une mise en mouvement collective, profonde et réelle.

Ce qu'elle n'est pas...

- ▶ Une formation aux enjeux environnementaux.
- ▶ Une formation « sur étagère ».
- ▶ Un catalogue de conférences et d'ateliers à la carte.
- ▶ La construction d'un plan RSE.
- ▶ La construction du schéma directeur DD&RSE.
- ▶ Une instance de décision.

Les livrables attendus de la convention

- ▶ Une vision partagée de l'Université de Rennes 2030.
- ▶ Des feuilles de route opérationnelles, construites en s'appuyant sur la diversité des regards, qui viendront nourrir le projet d'établissement actuel et futur, les projets stratégiques de l'Université de Rennes et le schéma directeur DD&RSE.

En OFF

*Convention, convention...
c'est bien joli mais c'est quoi ?
Et ce serait quoi NOTRE
convention ?
Il fallait l'inventer. Nous avons
travaillé avec le bureau de la
présidence pour définir les
intentions, les contours, les
partis pris. Mais également
ce en quoi la démarche
n'était pas similaire à ce qui
existait déjà, en quoi cela
répondait à notre besoin, en
quoi nous pouvions être une
expérimentation au service
du territoire local et national.
Tout un programme !*

01

Se donner le temps et l'espace : la convention a été l'opportunité de prendre le temps de la réflexion et de la coopération comme conditions d'une transformation globale. Il s'agissait de créer des espaces pour dialoguer, expérimenter et dépasser le désaccord, apprendre à coopérer, permettre la réflexivité. L'ambition transformatrice du parcours l'inscrivait dans le temps long : six sessions de un à deux jours réparties sur neuf mois, soit dix jours au total, autant de rendez-vous venant rythmer un cheminement individuel et collectif.

02

Se nourrir d'apports d'expertes et experts : chaque session a comporté des conférences en plénière avec des apports de scientifiques et des témoignages inspirants pour partager une même compréhension des faits, une culture commune et nourrir les ateliers.

03

Créer des collectifs soudés et un cadre commun de coopération : neuf « équipes » de 15 à 20 personnes ont été créés dans un premier temps, avec comme point commun la diversité de leurs membres (des représentantes et représentants de la présidence, de la formation, de la recherche, des personnels, des étudiantes et étudiants, des parties prenantes externes) et un cadre de coopération partagé autour des notions de bienveillance, écoute active, présence, coresponsabilité. Ces équipes, stables dans le temps et accompagnés par un binôme ou trinôme de coachs, facilitateurs et facilitatrices, ont constitué des groupes « ressources », lieux d'échanges, permettant le partage des ressentis et la réflexivité dans un cadre sécurisé. Puis les 150 participantes et participants ont été répartis à partir de la session 3 dans quatre « inter-équipes » thématiques pour construire des propositions d'actions dans les domaines de la formation, la recherche, la vie de campus et les modes de fonctionnement de l'université. Le fait d'avoir posé et expérimenté un cadre de coopération en groupe restreint et pris le temps de se connaître différemment a facilité le travail dans des groupes plus conséquents.

04

Faire participer la gouvernance : le choix de l'Université de Rennes a été d'embarquer dans le collectif des participantes et participants la présidence de l'université et les directions formation, recherche, services centraux et communs dans le but de favoriser la mise en mouvement collective et la cohérence du processus jusqu'à la prise de décision et la mise en œuvre. L'objectif était de pouvoir dialoguer, se comprendre et décider pour l'avenir sur la base d'un même commun et de manière systémique. Comment tenir l'ambition de transformation si les décideurs et décideuses ne suivent pas le processus ?

05

S'appuyer sur la richesse de la diversité : au cœur du dispositif se situe la diversité des participantes, participants et de leurs regards, permettant d'appréhender les réalités de chacun et chacune, d'ouvrir le débat et d'aboutir à des propositions robustes. Il était important d'assurer la représentation d'acteurs et d'actrices de la recherche, de la formation, de personnels, d'élus et élues, de la présidence, des étudiantes et étudiants ainsi que des parties prenantes externes.

06

Se faire accompagner : la qualité de l'accompagnement humain a été fondamentale dans la bonne réalisation de la convention. Il a été décidé de faire appel à des professionnelles et professionnels de la transformation et de la transition écologique et sociale, à travers l'institut CEC, pour coconstruire le programme mais aussi pour assurer l'accompagnement de chaque sous-groupe par un ou une coach certifié-e, apportant son expertise, sa capacité à tenir un cadre de sécurité source de débats fertiles et son adaptabilité.

07

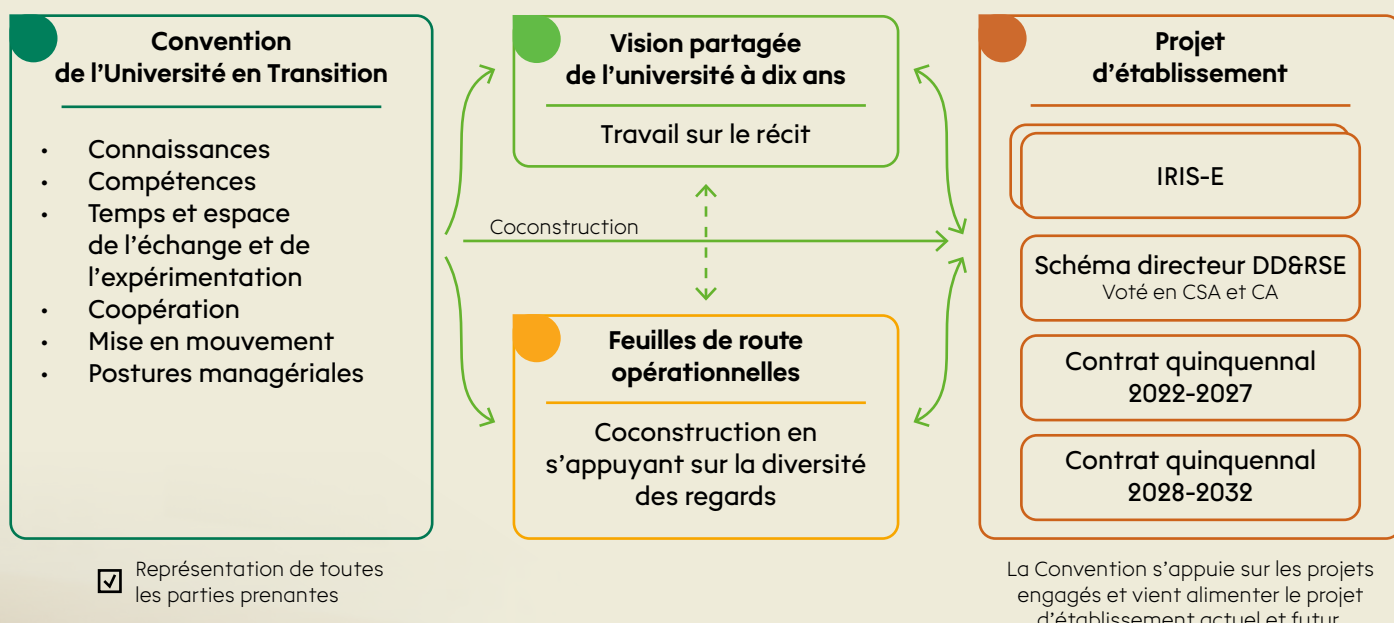
Former des facilitateurs et facilitatrices internes : la puissance du dispositif a reposé sur la complémentarité d'un accompagnement extérieur de qualité et la contribution active de facilitateurs et facilitatrices internes à l'Université de Rennes et ses établissements-composantes. Quatorze facilitateurs et facilitatrices se sont portés volontaires et ont été formés pour accompagner le processus de la convention, faisant bénéficier le collectif de leur connaissance de l'université, des méthodes de facilitation et d'animation, de leurs expériences dans les projets suivis, de leur propre diversité (chercheurs et chercheuses, enseignantes et enseignants, personnels) et de leur engagement sans faille. La contribution de facilitateurs et facilitatrices internes était aussi le moyen de faire perdurer la dynamique et le mode de fonctionnement de la convention dans la durée.

08

Expérimenter une approche « tête-cœur-corps » : en complément des apports de connaissances et des réflexions (la tête), un des partis pris de cet espace d'expérimentation qu'a été la Convention de l'Université en Transition a été de donner la place à l'expression des émotions et le partage des ressentis (le cœur) comme préalable à une mise en mouvement nouvelle (le corps). Les ateliers en sous-groupes, lieux privilégiés de ces échanges et formats d'animation, ont également irrigué les plénières. Une approche favorisant le pas de côté nécessaire à un changement de regard et de mode de pensée.

Un outil d'embarquement et de coconstruction

Au-delà des productions, la Convention de l'Université en Transition avait pour objectif d'impulser une mise en mouvement collective, d'offrir l'espace et le temps de la conscience, du débat, de la coopération et de l'expérimentation.

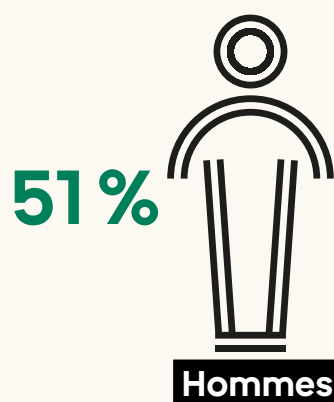
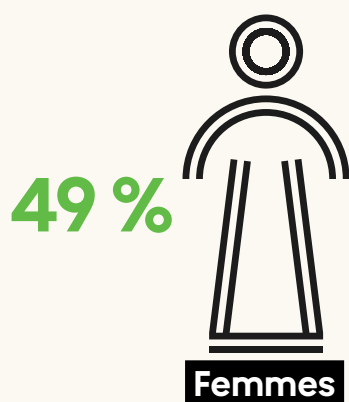
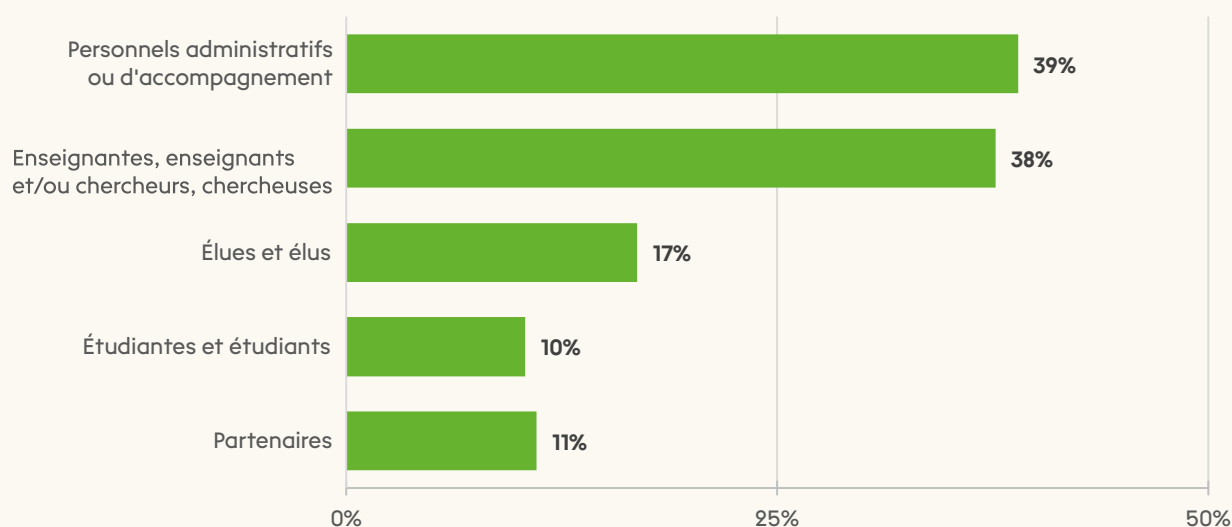


En OFF

Voilà encore un choix difficile, ça n'en finit plus : sélectionner 150 personnes parmi près de 40 000 étudiantes, étudiants et personnels ! Tirage au sort, volontariat, désignation... nous avons étudié plusieurs solutions. Pas de solution idéale mais l'envie de miser sur la capacité d'embarquement des acteurs et actrices décideurs et le souhait d'une bonne représentativité... avec la conscience de ne pas pouvoir satisfaire tout le monde.

Les participantes et les participants

Ce sont 150 participantes et participants qui ont embarqué dans la Convention de l'Université en Transition, parmi lesquels la présidence, les directions formation, recherche, services centraux et communs, des personnels, des élues et élus, des étudiantes et étudiants, les établissements-composantes (EHESP, ENSC Rennes, ENS Rennes, INSA Rennes, Sciences Po Rennes) et associés (Institut Agro Rennes-Angers et ENSAI) de l'université, les organismes nationaux de recherche (Inria, Inserm), le CHU de Rennes et les collectivités (Rennes Métropole, Région Bretagne).







Anciens étudiants
Amis étudiants

Bâtiment

Zone
humide

Etudiants
Chercheurs

Chercheurs
Chercheurs



Chapitre 2

Le parcours de la Convention de l'Université en Transition



Le lancement :

3 avril 2024

Le lancement de la Convention de l'Université en Transition s'est déroulé le 3 avril 2024 à Rennes, sur le campus de Beaulieu. Il a réuni les participantes et participants, les contributeurs et contributrices du projet ainsi que quelques invitées et invités.

LES INTENTIONS DU LANCEMENT

- || Partager le sens et l'ambition de la Convention de l'Université en Transition : le pourquoi
- || Partager les partis pris et la méthodologie : le comment
- || Donner à voir ce qui va être vécu dans les prochains mois : le quoi
- || Commencer à créer le collectif de la convention

Cet événement a été l'occasion de partager l'ambition du projet, portée par David Alis, président de l'Université de Rennes, et soutenue par l'ensemble de la gouvernance. Les étudiantes et les étudiants qui avaient participé à la Convention des entreprises pour le climat (CEC) avec l'équipe de l'Université de Rennes ont exprimé leur désir de voir l'université s'engager dans une aventure collective de transformation, leur espoir et aussi leurs attentes, à travers notamment la voix de Giulia Michel, présente aux côtés du président pour l'introduction.

Les interventions qui ont suivi ont illustré la diversité des parties prenantes du projet et la hauteur des enjeux.

Nicolas Freud, directeur adjoint en charge de la transformation socio-écologique de l'INSA Lyon, qui lançait en parallèle l'Assemblée pour la transition écologique et sociale de son établissement, a rappelé le contexte et les faits scientifiques sur la base de la représentation des limites planétaires, invitant à questionner les missions de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à changer de posture, compter ce qui compte ou encore penser transdisciplinarité et coopération... Des mots qui résonneront fort avec la suite du parcours :

« La prise en compte de l'environnement fait partie intégrante de l'éthique de la recherche. Cela inclut l'empreinte des pratiques au quotidien de la recherche mais aussi l'impact positif ou négatif des sujets de recherche. »

Hélène Cloître et Arthur Gosset, à l'origine du film *Ruptures* et du forum Séisme, ont exprimé les dissonances de nombreux jeunes sortant d'études et désireux d'aligner leur engagement personnel avec leur vie étudiante puis professionnelle. Nicolas Poisson et Sandra Cougard, représentant respectivement SNCF Voyageurs et Enedis Bretagne, ont illustré la mise en mouvement des entreprises et partagé leur attente d'étudiantes et d'étudiants à la fois lucides et formés, riches des compétences de la transition écologique pour être pleinement acteurs et actrices de la transformation du monde économique.

Les participantes et les participants ont été invités à exprimer leur vision d'une convention réussie en répondant par écrit à deux questions : « Nous aurons réussi si... » et « Je serai heureuse ou heureux si... ». Ces écrits ont été recueillis sous forme d'un arbre, résultat des contributions de chacun et chacune.

La convention sera réussie si...

.....

« ... nous arrivons collectivement à trouver une "réponse" pour réinventer l'université de demain par nos étudiantes, étudiants et personnels. Je serai satisfaite si nous arrivons à dialoguer sans préjugé ni posture pour coconstruire ce projet sur le long terme. »

.....

« ... elle permet de déployer une approche globale, interdisciplinaire. Je serai satisfaite si elle aboutit à un programme d'actions concret. »

La vision du succès

Les transformations
de nos pratiques,
nos formations,
notre recherche

Une dynamique
collective dans
la durée

Des terrains
d'expérimentations

Embarquer
toutes les parties
prenantes

Un engagement
sincère de tous
les acteurs et
actrices

.....

« ... elle transforme en profondeur nos pratiques et nos formations, si elle permet de former les citoyennes et citoyens scientifiques, juristes, économistes... qui transforment le monde pour le rendre socialement et écologiquement soutenable. Je serai heureux si ça arrive et si j'ai pu humblement y participer. »

.....

« La Convention sera réussie et je serai heureux si Hélène et Arthur sont fiers de nous. »

RETROUVEZ LE LANCEMENT



Session 01

Constat et monde d'après



Les 150 participantes et participants se sont retrouvés le 21 mai au matin. Ils et elles ont reçu leur « carnet de bord », porteur de ressources et de pages de notes encore vierges, qui les accompagnera au fil des sessions, et ont découvert le nom de leur « équipage ». Voici réunis les dauphins, hippocampes, hermines, gravelots, lérôts, lucines, salamandres, sternes et macareux, autant d'espèces menacées en Bretagne, désignant les neuf équipages de 15 à 20 personnes riches de leur diversité.



Le premier jour fut consacré au partage des constats. Les conférences d'experts se sont succédées, faits scientifiques à l'appui, pour exposer les différentes facettes d'une crise systémique. Christophe Cassou, climatologue et auteur principal du sixième rapport du GIEC, alertant sur l'urgence climatique, a parlé d'une « *sortie de route pour respecter l'accord de Paris* ». Philippe Grandcolas, directeur de recherche au CNRS, a confirmé que l'effondrement de la biodiversité correspondait à l'entrée dans une sixième extinction de masse, tandis que Luc Aquilina, professeur en sciences de l'environnement à l'Université de Rennes, mettait en lumière l'enjeu de l'eau et

des ressources. Un constat lourd, une « claque » pour certaines et certains. Accompagnés des coaches, facilitateurs et facilitatrices, les participantes et participants ont pris le temps d'intégrer ces constats, de partager leur ressenti avec les membres de leur équipage, sécurisés par le cadre de confiance posé au sein de chaque groupe, incluant bienveillance, écoute, présence, responsabilité. « Qu'est-ce que tu fais une fois que tu sais ? » Cela a été l'objet de la « lettre au futur » que les participantes et participants ont été invités à écrire et du film d'Emmanuel Cappellin projeté le soir du premier jour en sa présence.

21 ET 22 MAI 2024

CAMPUS DE BEAULIEU

Constat et monde d'après

.....

LES INTENTIONS DE LA PREMIÈRE SESSION

- > Partager les constats, l'état des lieux des limites planétaires
- > Commencer à se projeter dans « le monde d'après »
- > Intégrer les apprentissages en s'appuyant sur l'intelligence collective
- > Créer le-s collectif-s de la convention et des équipages

RETROUVEZ LES INTERVENTIONS DE LA SESSION 1



UNE FOIS QUE TU SAIS





Après une première journée éprouvante pour beaucoup, le deuxième jour a permis de commencer à se projeter dans « le monde d'après », une source d'espoir vers un monde durable et désirable. Démontrant les limites de la performance dans un monde fluctuant, Olivier Hamant, directeur de l'institut Michel Serres, a invité les participantes et participants à s'inspirer du vivant et en particulier du principe de robustesse, qui permet de « *maintenir le système stable et viable malgré les fluctuations* ». Mathieu Baudin, directeur de l'institut des futurs souhaitables, a ouvert les perspectives de nouveaux récits et d'un

horizon commun. « *Nous ne manquons pas de solutions, nous manquons d'horizon* », a-t-il affirmé, invitant les participantes et participants à questionner les 3A : ce que l'on abandonne, ce que l'on améliore, ce que l'on adopte... ; sujet de réflexion de l'atelier de l'après-midi. Quelques citations ont marqué les esprits et accompagné le collectif dans la suite de l'aventure : « *Rassemblons-nous mais ne nous ressemblons pas* », « *L'utopie est l'irréalisé, pas l'irréalisable* » ou encore « *Au pire, ça marche* ».



Micro-couloir

« J'ai assisté à une formation sur la transition écologique et j'en suis profondément bouleversée. Je pense que chacun, qu'il soit jeune, adulte ou plus âgé, quelle que soit son origine ou sa position, qu'il soit politicien ou citoyen, doit être sensibilisé, formé et doit agir, que ce soit au niveau professionnel ou personnel. »

« Je m'estimais déjà très bien informé et engagé à titre personnel dans les questions de transformation au regard des défis socio-environnementaux. Néanmoins j'avais du mal à entrevoir comment intégrer ces questions dans mon environnement professionnel. Cette convention est donc à mes yeux un excellent moyen de réaliser cette attente. Le chemin parcouru collectivement en deux jours est impressionnant ! C'est une chose de connaître la gravité de la situation mondiale en tant que citoyen, c'en est une autre que de partager ces mêmes sujets dans le cadre professionnel avec l'objectif de définir une réponse collective à ces enjeux. »

Session 02

Nouveau cap



1^{er} ET 2 JUILLET 2024

CAMPUS DE BEAULIEU

Nouveau cap

RETROUVEZ LES INTERVENTIONS
DE LA SESSION 2



LES INTENTIONS DE LA DEUXIÈME SESSION

- > Se projeter sur la vision long terme et construire le cap à dix ans de l'Université de Rennes
- > Questionner les activités et pratiques actuelles au regard des limites planétaires et des enjeux de justice sociale (théorie du donut de Kate Raworth)
- > Continuer à créer le collectif et les conditions de la coopération

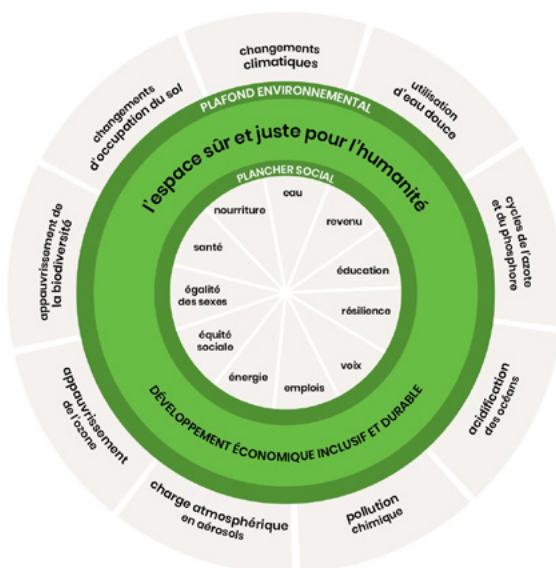
Après avoir partagé lors de la première session le constat du dépassement des limites planétaires, qui met en péril l'espace « sûr » pour l'humanité, les participantes et participants ont débuté cette nouvelle étape du parcours en questionnant l'espace « juste », faisant référence au donut de Kate Raworth : un espace qui permet à chacun et chacune de se nourrir, se loger, être en bonne santé, se déplacer, avoir accès à l'éducation, à un travail digne...

La session s'est ouverte avec le témoignage de Nadia Al Soleman, présidente de l'association Singa Nantes, qui à travers le récit de son histoire personnelle, a donné à voir la réalité de millions de migrantes et migrants. Des étudiantes et étudiants ont aussi témoigné de la difficulté de milliers de leurs pairs à se nourrir et se loger et ont partagé les initiatives de solidarité qu'ils portent.

PAS DE RETOUR VERS LE FUTUR POUR DÉBUTER MAIS UN PRÉSENT QUE L'ON AITERAIT CONJUGUER AU PASSÉ : NADIA AL SOLEMAN NOUS ÉVOQUE LES ÉPREUVES DES POPULATIONS DÉPLACÉES, ESSENTIELLEMENT DES FEMMES ET ENFANTS, À TRAVERS DE SA PROPRE EXPÉRIENCE DE RÉFUGIÉE SYRIENNE



J'AI ESSAYÉ DE M'IMPRÉGNER DE L'ODEUR DE MON PÈRE ET DE MA MÈRE CAR C'ÉTAIT UN ADIEU



La théorie du donut de Kate Raworth

Après une mise en perspective historique, les participantes et participants se sont appuyés sur la Fresque de la renaissance écologique pour projeter l'Université de Rennes en 2050, explorant les thématiques de la formation, la recherche, la vie de campus, l'organisation et les modes de fonctionnement de l'université dans un territoire qui aurait réussi sa transition écologique et sociale.

Dans la continuité de cet exercice de prospective, François Taddei, fondateur et président du Learning Planet Institute, a ouvert la voie à de nouveaux possibles en invitant les participantes et participants à formuler des questions sous forme de « Et si nous, Université de Rennes.... ».

Et si nous, Université de Rennes, apprenions à prendre soin de nous, des autres et de la planète ?

Et si nous, Université de Rennes, décidions de ralentir ?

Et si nous, Université de Rennes, enseignions l'adaptabilité ?

Et si nous, Université de Rennes, profitions davantage de la présence des étudiantes et étudiants pour inventer le monde de demain ?

Et si nous, Université de Rennes, créions des espaces de créativité et d'expérimentation ?

Ont été soulevées les questions de l'éthique, de l'empathie, de la coopération (« Les étudiantes et étudiants en médecine ont moins de compassion à la fin de leurs études qu'à leur début, les étudiantes et étudiants en ingénierie ont moins de capacité à penser les sujets éthiques, les étudiantes et étudiants en business school ont moins de capacité à coopérer. »), de l'intelligence artificielle aussi.

« Ne pas chercher à être la meilleure université du monde mais la meilleure université pour le monde »

Benoît Frund, vice-recteur pour la transition écologique et le campus de l'Université de Lausanne, a partagé la démarche de l'UNIL, fondée sur le donut de Kate Raworth, et le retour d'expérience de leur Assemblée de la Transition, alimentant les participantes et participants d'exemples concrets de mise en œuvre. Cette deuxième session a aussi été le moment de la présentation de la méthodologie et du format de feuille de route attendu. Pour explorer les premières briques de cette feuille de route, les participantes et les participants ont été amenés à questionner en sous-groupes l'éco-socio-compatibilité des activités de l'Université de Rennes et à travailler sur la rédaction d'un cap ambitieux et inspirant qui place ces mêmes activités dans l'espace juste et sûr décrit par Kate Raworth.

Des participantes et participants ont témoigné en fin de session, inspirés par la notion d'un « polyplôme » construit pour et avec les étudiantes et étudiants, prenant conscience de l'importance des liens qui se créent et de la coopération, ou ouvrant la voie à des renoncements nouveaux. « Je renonce à mes certitudes », a affirmé Luca, étudiant.

Micro-couloir

« La session 2 nous a appris que cette transition serait sociale ou ne serait pas, qu'on ne pourra pas se reposer sur les efforts des plus précaires. En commençant les travaux de prospective, on se rend compte de la profondeur du problème et à quel point il faudra remettre en cause notre université et son fonctionnement. »

« Une dynamique collective qui se crée petit à petit et se met en chemin. Aucun d'entre nous n'est plus intelligent que l'ensemble d'entre nous. »

En OFF

On l'avait vu venir depuis plusieurs semaines. Mais malgré la tension, on avait essayé de ne pas y prêter trop d'attention. 1^{er} juillet 2024, c'est le lendemain du premier tour des législatives. Tout le monde est là. Personne n'est indifférent. Chacun ressent et partage la gravité du moment. Le premier témoignage entre en résonance. L'émotion est forte dans tout l'amphithéâtre. Nadia Al Soleman est applaudie un long moment.

« Vraiment ? Là tout de suite, on doit se laisser aller à dessiner notre université après sa transition ? Se laisser aller à rêver après la soirée des législatives ? » Des idées contradictoires tournent dans toutes les têtes. Ça se voit et ce n'est confortable pour personne.

Là, c'est le moment des doutes, nous marchons sur un fil. Les participantes et participants s'interrogent sur la démarche, le temps qu'ils y consacrent, la production du travail collectif. Et nous, on doute avec eux. On décide d'adapter le déroulé des sessions suivantes mais on s'accorde sur un point : on garde le cap, on maintient le niveau d'ambition.

Session 03

Repenser sa contribution



2 ET 3 OCTOBRE 2024

CAMPUS DE BEAULIEU

Repenser sa contribution

.....

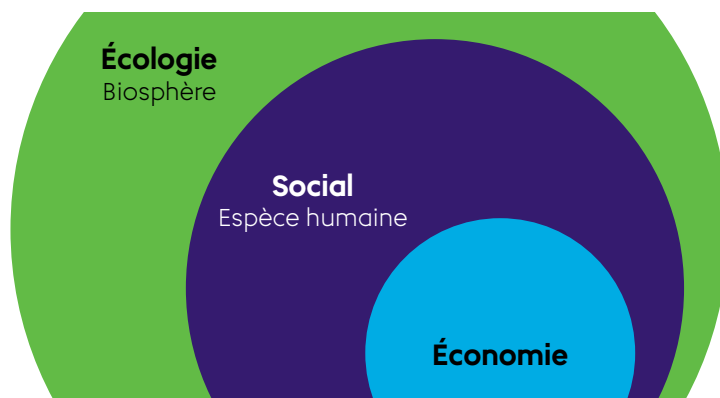
LES INTENTIONS DE LA TROISIÈME SESSION

- > Approfondir la compréhension des enjeux socio-écologiques et continuer à s'inspirer, consolider le collectif et expérimenter ensemble
- > Partager l'état des lieux de l'Université de Rennes en termes de projets et démarche au service de la transition écologique et sociale
- > Identifier les premiers leviers de redirection au service du cap à dix ans

RETROUVEZ LES INTERVENTIONS DE LA SESSION 3



Près de trois mois se sont écoulés depuis la session 2. La reconnexion au collectif et au projet se fait de manière ludique et joyeuse à travers un quiz « low-tech » qui invite les participantes et participants à se remémorer les apprentissages et le cadre de coopération de la convention. La conférence introductive de Séverine Fantapie, co-auteure de la Fresque de l'économie régénératrice, permet de reprendre de la hauteur sur les liens d'interdépendance entre économie, société et écologie : la santé des sphères économique et sociale repose sur celle de la biosphère.



Source : Fresque de l'économie régénératrice

Quels sont les leviers que l'Université de Rennes peut activer au service de la transition écologique et sociale ? Pour nourrir la réflexion des participantes et participants, plusieurs interventions sont venues éclairer des sujets encore « dans les marges », tels qu'Olivier Hamant les avait définis. Ainsi, l'approche low-tech et d'autres initiatives qui viennent transformer la formation et la recherche ont été abordées.

Emeric Fortin, directeur de la transformation socio-écologique à l'École Nationale des Ponts et Chaussées, a invité à travailler sur la façon de faire, la mise en œuvre des conditions plutôt que les moyens à travers l'approche par compétences. Il a présenté les cinq compétences de la transition écologique et sociale telles que décrites dans le rapport Jouzel et d'autres documents de référence qui convergent : *Guide des compétences DDRS* (conférence des grandes écoles et conférence des présidents d'université),

Greencomp (Union européenne), *Manuel de la grande transition* (collectif FORTES).

Les notions de systémique, coopération, prospective, éthique et responsabilité ou encore la mise en œuvre des transitions ont fortement résonné avec la démarche de l'Université de Rennes, comme l'a souligné Cécile Lecomte, vice-présidente de la Commission formation et vie étudiante du conseil académique, et ont inspiré les participantes et participants pour la suite des travaux.

Pour éclairer plus spécifiquement les questionnements liés à la recherche, Stéphane Guillot, délégué scientifique Développement durable et risques au CNRS, et Tamara Ben Ari, chercheuse à l'INRAE, cofondatrice du collectif Labos 1point5, ont partagé en quoi la crise socio-écologique bouleverse la recherche et les actions qu'ils portent respectivement.



L'enjeu de cette session était également de donner à voir ce qui est déjà réalisé ou en cours à l'Université de Rennes. Muriel Hissler, vice-présidente de la Commission recherche du conseil académique à l'Université de Rennes, et Isabelle Pellerin, vice-présidente de Rennes Métropole à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, ont illustré à travers le projet IRIS-E la manière dont les forces scientifiques, académiques et citoyennes du territoire breton se rassemblent pour construire collectivement des solutions innovantes au service de la transition environnementale.

D'autres acteurs et actrices de l'Université de Rennes ont partagé à travers des ateliers thématiques les actions en cours et les sujets sur lesquels ils avaient particulièrement besoin que les participantes et participants de la convention se penchent. Ont ainsi été présentés les travaux du groupe de travail Formation transition écologique et sociale, la démarche de l'Institut des sciences chimiques de Rennes (ISCR) et



d'autres chercheurs et chercheuses engagés au sein de l'université, le schéma directeur de la vie étudiante ou encore la stratégie immobilière. Autant d'apports qui ont permis aux participantes et participants de proposer des leviers au service du cap défini précédemment.

Cette session 3 est également l'occasion d'expérimenter différents modes d'intelligence collective. Nous découvrons alors que le cadre des échanges, posé dès le lancement de la convention et répété lors de chaque session, est acquis. Fluidité, facilité dans l'expression des points de vue, nous ressentons et savourons les premiers effets visibles du parcours sur notre manière de travailler ensemble.

La session se termine en chanson, au son de *Bele mama*, un chant qui célèbre la Terre et le vivant, et réunit les participantes et participants en démontrant que la force du collectif dépasse la somme de ses individus.

Micro-couloir

« Débatte dans le respect des idées des autres, c'est un des points forts de cette convention, en particulier dans les équipages. »

« L'atelier thématique inter-équipage a permis de toucher du doigt qu'il fallait aller au-delà des seules questions d'empreinte carbone de l'activité de recherche. »

En OFF

« À la session 2, ils nous avaient demandé de rêver. Aujourd'hui, ils nous demandent de chanter... Tu vas voir qu'un jour ils vont vouloir que l'on danse ! » Bon, c'était inhabituel mais pour la plupart, les participantes et participants se sont prêtés au jeu. Et, vous savez quoi ? Eh bien, c'était beau, et c'est un bon souvenir. Nous en parlons encore !

Il nous a aussi parlé des émotions, Emeric. Émotions ! Un sujet peu abordé dans les formations et à l'université en général. Pourtant, c'est ce qui contribue à nous mettre en mouvement, non ? Nous sommes touchés par son retour d'expérience.



Session 04

Nouvelle boussole



12 ET 13 NOVEMBRE 2024
CAMPUS DE BEAULIEU

Nouvelle boussole

RETROUVEZ LES INTERVENTIONS
DE LA SESSION 4



LES INTENTIONS DE LA
QUATRIÈME SESSION

- > Questionner « ce qui compte vraiment »
- > Explorer les indicateurs pour « compter ce qui compte », notamment les indicateurs de suivi des activités de l'université au regard des enjeux socio-écologiques
- > Feuilles de route : commencer à converger entre équipages et définir les actions et objectifs d'impact au service du cap à dix ans

Compter ce qui compte, telle était la thématique de cette nouvelle session qui s'est ouverte au Diapason, sur le campus de Beaulieu, avec une conférence de Timothée Parrique, économiste, auteur de *Ralentir ou périr. L'économie de la décroissance*. Timothée Parrique a démontré les limites du PIB comme indicateur de croissance, dénonçant l'hégémonie et le paradigme même de la croissance, et préférant questionner les indicateurs de prospérité. Tout ce qui compte se compte-t-il ? Nathalie Blanc, directrice de recherche au CNRS et directrice du Centre des Politiques de la Terre, a invité les participantes et participants à changer de lunettes en mettant la lumière sur l'apport de l'art dans l'appropriation des enjeux écologiques et l'évolution de notre rapport au monde, à la nature. Cette session fut aussi l'occasion pour les étudiantes et étudiants de la convention de partager leur ressenti à ce stade du parcours et de confirmer l'exigence et l'ambition de la démarche, rappelées par Eric Hitti, Muriel Hissler et Cécile Lecomte, vice-présidents des conseils centraux, en plénière.

De retour en inter-équipages, les participantes et participants ont continué le travail itératif de la définition des caps et leviers de chaque thématique avant de s'attaquer le lendemain à la déclinaison des actions et à la mesure d'impact associée.

Le parcours avance et l'intelligence collective opère. Les participantes et participants s'inquiètent de devoir s'accorder sur le plus petit dénominateur commun, de perdre en ambition au fur et à mesure de la coopération. Ils expérimentent l'inconfort et la puissance du débat, le fait d'accepter de renoncer, de s'enrichir d'autres points de vue. Ils observeront ultérieurement une montée réelle des curseurs.





Le lendemain, au Centre Inria de l'Université de Rennes, Isabelle Michallet, professeure de droit à l'Université de Rennes, a apporté un éclairage précieux sur le droit de l'environnement et le devoir de le protéger, tandis qu'Alexandre Rambaud, maître de conférences à AgroParisTech-CIRED et co-directeur de la chaire Comptabilité écologique, a présenté la manière dont les organisations intègrent les enjeux écologiques et sociaux dans la comptabilité et les questions que cela pose. Aurélien Acquier, professeur HDR à l'ESCP Business School a pour sa part expliqué à quel point les limites planétaires engendrent un changement de paradigme pour les sciences de gestion. Son intervention s'est suivie d'une table ronde illustrant les expérimentations en cours à l'Université de Rennes dans le domaine de la formation. Ont ainsi été présentés l'approche et les principes déployés pour intégrer le socle commun de connaissances et de compétences de transition écologique et sociale en coopérant avec toutes les composantes ; le parcours de formation des enseignantes et enseignants issu du groupe de travail Formation à la transition écologique et sociale ; et le projet de « Chapiteau du vivant », porté par Sandrine Rospabé, enseignante-chercheuse en économie à l'IUT de Rennes, accompagnée d'une étudiante et d'un étudiant venus témoigner.

Micro-couloir

« De quidam à expert ou experte, chacun mûrit à la Convention. Les expériences des autres nous font grandir et cela est possible car un cadre relationnel mais aussi intellectuel est clairement défini. La convention est selon moi une représentation de ce que doit être la démocratie contemporaine, un lieu permettant le débat tout en s'assurant d'empêcher les contre-vérités de prospérer. »

« Je suis toujours aussi enthousiaste de participer aux sessions de la convention. Bulles de temps permettant de se poser pour apprendre, confronter, proposer et imaginer. Je pense qu'en capitalisant sur ce mode d'échange, l'université aura déjà amorcé une transition de taille dans son mode de fonctionnement. La voix, l'idée priment sur le statut ou le grade. »

En OFF

Les discussions n'ont pas manqué entre ces interventions, comme un « déclic » ! Les participantes et participants expliquaient comprendre véritablement, ressentir cette fois, ce que signifie le (fameux) « changement de paradigme ». L'importance de travailler les questions de départ (questionner les questions), et qui déclencheront des indicateurs et des réponses bien différents.

Session 05

Coopérer avec ses écosystèmes



Les 150 participantes et participants de la convention se sont retrouvés les 10 et 11 décembre à l'École des hautes études en santé publique (EHESP) : une belle illustration de la coopération au sein de l'établissement public expérimental pour lancer cette avant-dernière session. Pour comprendre et expérimenter la coopération, et conformément aux besoins exprimés par les participantes et participants, une part importante de la session 5 a été consacrée à l'intelligence collective à travers différents formats d'ateliers.

LE PRINCIPLE DE CES ATELIERS ? UNE PROPOSITION ET CHACUN SE DÉPLACE DANS L'ESPACE EN FONCTION DE SON DEGRÉ D'ACCORD PUIS ON LANCE LES DISCUSSIONS



10 ET 11 DÉCEMBRE 2024

EHESP

Coopérer avec ses écosystèmes

LES INTENTIONS DE LA CINQUIÈME SESSION

- > Comprendre et expérimenter la coopération
- > Cartographier son écosystème et identifier les nouvelles coopérations au service du cap
- > Explorer le dernier terrain des feuilles de route en lien avec la coopération

RETROUVEZ LES INTERVENTIONS DE LA SESSION 5



Un premier format a été proposé le matin du premier jour aux participantes et participants qui le souhaitaient : l'arpentage d'un ouvrage en collectif. Puis l'ensemble des participantes et participants s'est réparti dans les quatre ateliers « controverses » proposés, abordant des questions comme : « Y a-t-il des connaissances à ne pas produire ? », « Qui décide des sujets de recherche : société civile ou chercheurs ? », « L'intelligence artificielle, alliée ou danger de la transition écologique et sociale ? », ou encore « L'université fonctionne-t-elle de manière démocratique ? ». L'objectif était, à travers un débat mouvant, d'expérimenter le désaccord dans le cadre de confiance offert par la convention et de goûter au processus de controverse en écoutant différentes voix sur des sujets de débat qui ont émergé pendant les sessions précédentes.

Les participantes et participants ont ensuite continué les travaux sur les caps, leviers et actions en inter-équipes, avant de se retrouver le lendemain en plénière pour trois conférences inspirantes et incarnées sur la coopération. Cécile Renouard, présidente et cofondatrice du Campus de la Transition, a présenté la démarche et le terrain d'expérimentation que représente le Campus de la Transition, explorant les « six portes pour la grande transition » et « l'approche des trois horizons » qui guident la démarche. Alessia Lefebvre, directrice de l'Institut Agro Rennes-Angers, a partagé sa vision de la coopération, cette « œuvre commune ». Quelle œuvre créer en commun ? Avec qui, et comment ? Elle a prôné l'ouverture et la richesse de la diversité : « Dans les liens de coopération, on a tendance à vouloir atteindre l'harmonisation.



Attention cependant à trop d'harmonisation qui tend à l'uniformisation. Il faut au contraire encourager la mise en relation qui permet d'exprimer sa singularité et ses différences, ce qui viendra renforcer la robustesse et la résilience. » Enfin, Emilie Frenkiel, initiatrice de la Convention citoyenne étudiante de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC), a partagé son retour d'expérience sur les différentes démarches de démocratie délibérative observées et apporté son regard expert sur la Convention de l'Université en Transition de Rennes.

La plénière s'est terminée sur des remerciements chaleureux à destination de l'équipe de l'institut CEC qui a accompagné la construction et l'animation du programme et dont la mission s'achevait à l'issue de la session 5.



L'après-midi, les participantes et les participants se sont retrouvés en inter-équipages pour travailler sur l'écosystème de l'université et identifier les nouvelles coopérations à développer au service du cap et des leviers des feuilles de route. La session s'est terminée sur un dernier atelier en équipage. L'occasion de faire le point sur le chemin parcouru à ce stade et dire au revoir aux coaches.

L'ambiance était festive en cette fin de session 5. Slam, chants et danse ont fait vibrer l'EHESP.

En OFF

Une petite larme quand même. Au revoir les coaches et à bientôt ! Nos cultures différentes et notre écoute mutuelle nous ont permis d'œuvrer ensemble pour construire et accompagner un parcours propre à l'université, à ses enjeux. C'était une belle coopération !

Micro-couloir

« Cette session a été l'occasion de pousser les curseurs un peu plus loin. Nous affichons désormais une vraie ambition qui affiche les enjeux de la transition écologique et sociale dans notre projet. »

« À chaque fois, les techniques utilisées bouleversent notre façon de penser et d'interagir avec les autres. »

« On a réussi à s'écouter et à coopérer et par conséquent avancer malgré nos points de vue divergents. »

Session 06

L'envol



31 JANVIER 2025

CAMPUS DE BEAULIEU

L'envol

RETROUVEZ LES INTERVENTIONS
DE LA SESSION 6



LES INTENTIONS DE LA
SIXIÈME SESSION

- > Finaliser les caps, leviers et actions
- > Partager et célébrer le chemin parcouru et le travail réalisé
- > Se donner de la visibilité sur les prochaines étapes
- > S'engager collectivement dans l'après-convention

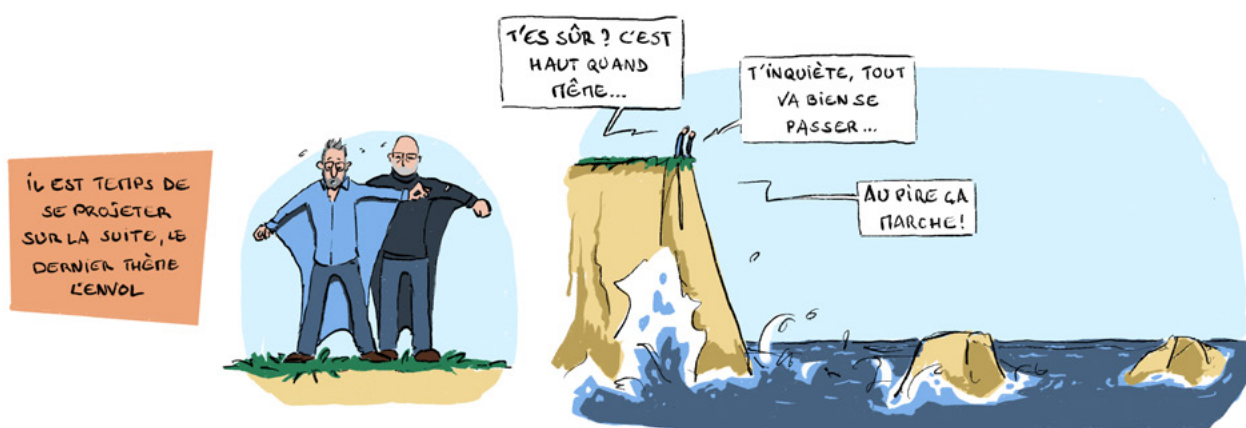
La dernière session de la Convention de l'Université en Transition a eu lieu au Diapason, sur le campus de Beaulieu.

Les 150 participantes et participants se sont réunis pour une journée de travail et de partage du chemin parcouru ensemble depuis neuf mois. Pour introduire la journée, l'équipe projet est revenue sur les commentaires de participantes et participants, expertes et experts recueillis à l'issue de la session 5 sur les caps, leviers, actions formulés à ce stade :

- des retours d'expertes et experts (parmi les intervenantes et intervenants des précédentes sessions) très encourageants, saluant la qualité du travail, la cohérence et l'ambition des propositions ;
- 180 commentaires analysés et intégrés par les participantes et participants volontaires et l'équipe projet lors de six ateliers réalisés entre les sessions 5 et 6.

Cette analyse a permis de soumettre aux participantes et participants un document bonifié en entrée d'atelier du 31 janvier, en s'attachant à respecter le travail du collectif et en s'assurant de la traçabilité de tous les changements ou propositions de modifications.

Les participantes et participants se sont réunis en sous-groupes pour finaliser les caps, leviers et actions des quatre thématiques formation, recherche, vie de campus et modes de fonctionnement. Un dernier atelier à la fois studieux et joyeux qui s'est conclu par un sentiment de satisfaction et de fierté.





De retour en plénière, Valentin, étudiant membre de la convention, a partagé la lecture de son rêve, faisant le récit d'une université pas si utopique... Puis est venu le temps de la rétrospective, un voyage dans le temps pour retracer le chemin parcouru par les 150 participantes et participants depuis le mois d'avril 2024. L'apport de connaissances, de compétences, le partage d'une vision commune des enjeux et du rôle de l'Université de Rennes dans ce contexte, et aussi une aventure humaine qui a créé et fédéré un collectif engagé, outillé et relié, désireux de faire vivre dans la durée l'expérience de la convention. Pas facile de synthétiser les apprentissages et productions d'un parcours de transformation de neuf mois. C'est la voie artistique qui a été choisie pour illustrer les apprentissages et les points saillants des travaux de la convention à travers une fresque présentée et commentée en plénière.

La Convention de l'Université en Transition a permis de construire collectivement des propositions inédites et ambitieuses pour repenser l'université à l'aune des enjeux de transition socio-écologique. Cela a aussi été un parcours de transformation individuelle et collective, agissant sur le niveau de compréhension et de conscience des enjeux, la posture ou encore la dynamique d'action. Neuf témoignages de participantes et participants, illustrant la diversité du collectif, sont venus illustrer cette mise en mouvement.

Après une présentation des travaux du groupe de chercheurs et chercheuses éclairés de la convention par Julie Mayer, maître de conférences à l'Université de Rennes/CREM, le président de l'université David Alis a pris la parole, accompagné sur scène des vice-présidentes et vice-présidents ainsi que des directeurs et directrices des services. Il est revenu sur l'ambition et le pari que représentait cette convention, saluant la démarche, le travail accompli et la joie qui a accompagné le parcours. Après avoir présenté les prochaines étapes et l'organisation qui permettra de soutenir la suite du processus et la mise en œuvre des propositions, est venu le temps des remerciements à l'ensemble des contributeurs et contributrices ayant œuvré ensemble pour imaginer, réaliser et animer la Convention de l'Université en Transition.

La suite de la convention repose sur les actions et l'engagement de chacun et chacune. Les participantes et participants ont été invités avant de se séparer à écrire un engagement individuel pour soutenir la dynamique et la suite des travaux. Quelques voix se sont élevées pour partager leur engagement avec le reste du collectif. La session s'est terminée en musique, de manière joyeuse et festive, au son de la fanfare de l'INSA Rennes, en partageant un goûter convivial, fruit des contributions et talents culinaires des participantes, participants, contributeurs et contributrices.

En OFF

Ah, les étudiantes et étudiants... On vous le redit : bravo et merci ! Vous n'avez pas hésité à questionner, à bousculer, à impulser... Surtout, on voit bien que vous avez envie de continuer et ça, c'est vraiment très précieux.

Et voilà, il fallait s'y attendre : nous avons dansé ! Une belle énergie et un vrai plaisir de célébrer l'œuvre commune. Quoi de mieux pour que nous prenions tous notre envol.

Micro-couloir

« Ce que je retiens du parcours de la convention, c'est avant tout un immense sentiment de responsabilité. Une responsabilité qui s'apparente à une flamme fragile, que nous devons porter coûte que coûte, malgré le vent et la tempête. »

Récits sensibles des sessions



Le premier rayon de lumière glisse entre les volets entrouverts, éveillant mon esprit encore flou. Je m'étire longuement avant de m'extraire des draps, porté par une douce excitation que seules les promesses d'une journée bien remplie peuvent insuffler.

Je prépare mon petit déjeuner : deux tartines de pain complet, une couche épaisse de confiture maison que j'avais récupérée après quelques services rendus au jardin partagé, et un verre de jus d'orange fraîchement pressé. J'aurais pu descendre à la cafétéria commune pour profiter de l'ambiance vivante et autogérée du lieu, mais ce matin, j'ai envie de savourer un moment de calme dans mon cocon. Je finis tout de même par m'y rendre pour boire un café. Là-bas, des visages familiers s'animent, discutent, débattent, ou simplement se retrouvent. Dans un coin, je croise Monsieur Lemoine, un professeur à la soixantaine bien entamée, qui habite dans la résidence. Ses cours, il faut l'admettre, ne sont pas les plus captivants – souvent trop denses, trop minutieux – mais chaque échange informel avec lui est une plongée dans une encyclopédie vivante. Nous parlons politique, technologie, et même un peu de poésie. Il me parle d'une époque où les diplômés étaient rigides, cloisonnés, bien avant la révolution pédagogique qu'a introduite le polyplôme.

Le polyplôme, c'est l'âme de notre université. Contrairement aux cursus classiques, ici, nous construisons nos chemins en traversant plusieurs domaines. Parmi un choix d'une quarantaine de disciplines, je me suis inscrit à deux parcours : Informatique et Sciences politiques, enrichi d'une mineure en philosophie. J'aime cette idée qu'apprendre ne se limite pas à une seule voie, mais se construit au croisement de plusieurs horizons.

Mon premier cours de la journée est justement un cours de philosophie. Pas une séance en salle, non : une marche collective. Nous sommes une quinzaine, suivant notre professeur à travers les sentiers boisés qui ceignent le campus. Il pose une question, d'apparence simple, mais toujours suffisamment aiguisée pour bousculer nos certitudes. Ici, pas de leçons descendantes, mais des discussions et débats qui se croisent, et cette sensation d'une réflexion vivante, en mouvement.

Après la philosophie, une autre facette du campus me réclame. Je suis représentant de la nature universitaire, élu pour défendre les droits des éléments naturels qui peuplent notre environnement. Ici, chaque usager, chaque usagère de l'université est parrain ou marraine d'un être végétal. Mon protégé est une portion de rivière qui serpente à travers le campus. D'autres se sont vu attribuer des arbres, des bosquets, des plantes grimpantes. Nous avons la responsabilité de les entretenir, même si tout le monde n'est pas toujours très rigoureux avec ça. En étant parrain ou marraine, nous avons une voix pour représenter notre filleul végétal.



Slam

par **Elodie Parent-Riquet**

Nous élisons des représentants de la nature, qui siègent dans les instances universitaires. Je suis moi-même élu, et aujourd'hui, je siège au conseil de discipline pour débattre des sanctions à infliger à un enseignant qui a été accusé de manière répétée pour des faits de pollution. Ce système peut sembler étrange, mais il donne une voix à ce qui est souvent invisible : l'environnement. Chaque arbre, chaque cours d'eau, chaque buisson est représenté.

Une démocratie élargie, en somme.

Midi arrive, et le restaurant universitaire (RU) m'attend. Ici, la restauration est une affaire collective : bien sûr, des personnels sont employés au RU, mais ils reçoivent tous les jours l'aide d'étudiants, d'étudiantes et de personnels. De la récolte des produits chez les producteurs locaux à leur transformation en plats équilibrés, ils et elles participent à tout. Ils n'ont pas le choix, chaque année nous avons une ou deux dates auxquelles nous sommes de corvée. Ce système existe pour le restaurant universitaire mais aussi pour le ménage et le jardinage. C'est d'un côté très contraignant et beaucoup s'en plaignent, mais c'est une mesure qui permet à tous et à toutes de prendre conscience des réalités du terrain, qui inculque des valeurs de respect des travailleurs et travailleuses défavorisés, et qui permet de faire des économies. Au RU, tout n'est pas parfait. La viande, par exemple, ne figure au menu que deux fois par semaine, et sa rareté a souvent déclenché des débats enflammés.

Aujourd'hui, c'est un plat végétarien avec une imitation de viande. Ce n'est pas aussi savoureux que la vraie, mais c'est le même prix et les valeurs nutritionnelles sont satisfaisantes.

Le début d'après-midi est marqué par une douce torpeur. Certains se réfugient dans les espaces aménagés pour la sieste, et d'autres, comme moi, reprennent les cours. Cette fois, c'est de l'informatique. La prof nous apporte des connaissances et nous devons les mettre en pratique en participant au développement de l'application de l'Université de Rennes. Son code est public, open source, et nous nous efforçons d'ajouter des fonctionnalités comme le paiement au RU ou l'inscription au sport. Ce type de projet donne un sens immédiat à nos apprentissages, les étudiants et les étudiantes adorent.

Le soir, le bar du campus s'anime. Ici, pas d'alcool, mais une ambiance chaleureuse où les discussions vont bon train. Ce soir, l'association de musique organise un concert. Tout autour de moi, les visages s'éclairent, les rires résonnent. Le bar est plus qu'un lieu de détente : c'est un creuset où les liens se tissent, où les idées s'échangent. Les notes s'élèvent, légères, emportant avec elles les fatigues de la journée. Et c'est ainsi que s'achève la journée du 31 janvier 2034 à l'Université de Rennes.

Fin

À vous Université de Rennes et à toutes les écoles,

À vous les enseignants et à tous les acteurs,

Les connaissances s'accumulent depuis le rapport Meadows

Et nous, les humains, on n'arrive pas à changer les choses.

Crises économique, écologique, autant de symptômes qui ne sont pas la cause

Il est venu le temps de faire une pause.

Pour interroger en profondeur et en douceur,

Les comportements humains, les postures responsables de tout un chacun.

Questionner avec la tête et le cœur,

Les dysfonctionnements pour bien vivre ensemble dans un monde en commun.

Université en transitions, comme un phare solide sur ses fondations,

Université en transitions, avec chaque idée, chaque débat,

Vous construisez des agoras.

Ensemble, bâtissons des ponts vers l'infini,

Alors cap ou pas cap, de franchir des horizons inédits.

Vers un climat de paix sociale sans égal,

Vers une société juste, sûre, durable et désirable.

À vous Université de Rennes et à toutes les écoles,

À vous les enseignants et à tous les acteurs,

Habitons ensemble, pour quelques instants,

Cet espace de paix, qu'est l'université

Devenons maintenant une onde puissante de changement,

Vers une société réconciliée avec le vivant.

Université donne-nous,

La liberté d'apprendre et la confiance.

Université apprend-nous,

À vivre dans un monde fluctuant,

À faire partie du vivant,

À être soi, dans un monde qui tremble,

À être ensemble, dans un monde qui s'assemble,

Université apprend-nous

L'unité et non l'uniformité

Main dans la main à tout transformer

À bâtir des ponts, où l'avenir se fabrique,

Vers de nouveaux caps stratégiques.

Université soit

Robuste, désirable, remarquable, dense,

Facilitée par ta gouvernance.

Ancrée dans ton territoire,

Donne-nous à voir, à nous mouvoir, à nous émouvoir.

À vous Université de Rennes et à toutes les écoles,

À vous les enseignants et à tous les acteurs,

Habitons ensemble, pour quelques instants,

Cet espace de paix qu'est l'université,

Nous sommes maintenant une onde puissante de changement,

Vers une société réconciliée avec le vivant.

Texte : Elodie Parent Riquet ; musique : Jean-Romain Lehr.

Les ressources et dispositifs d'embarquement en cours de convention

Comment faire pour que la Convention de l'Université en Transition ne se limite pas aux 150 personnes mais permette d'irriguer et d'embarquer toute la communauté universitaire ?



Les participantes et les participants ont été sensibilisés avant même le début du parcours sur le rôle d'information et de partage qu'ils avaient en tant que membres de la convention. Un carnet de bord et des ressources ont été mis à leur disposition, sur une plateforme Moodle, avant et après chaque session pour leur permettre de partager avec leurs équipes ce qu'ils vivaient dans le cadre du parcours : textes, podcasts, vidéos, replays des plénières, synthèses des sessions, supports de présentation... Autant d'informations pour permettre à chacun et chacune de vivre, revivre et diffuser les apports du parcours.

Certaines et certains ont spontanément organisé des échanges réguliers, après chaque session, avec leurs équipes. Par exemple, à l'issue de chaque session, les participantes et participants travaillant au Thabor ont proposé un temps collectif pour partager les apports d'expertes et experts, l'avancée des travaux et faire vivre aux équipes l'expérience d'ateliers similaires à ce qu'ils avaient eux-mêmes vécu.

Plusieurs réunions de services ont relayé les travaux de la convention. À mi-parcours, un webinaire à destination des personnels, des étudiantes et des étudiants a également été organisé par l'équipe projet et la présidence pour informer la communauté universitaire. Les étudiantes et les étudiants participants se sont fait le relais de la convention à travers leurs canaux d'information (associations, vidéos sur les réseaux sociaux...).

L'équipe projet, les facilitateurs et les facilitatrices de la convention étaient en soutien des démarches des participantes et participants pour partager des contenus ou animer des ateliers. L'ENSSAT a ainsi organisé en décembre 2024 un atelier permettant de donner à voir la démarche et l'état des travaux de la convention et recueillir les contributions des équipes.



UNRALE

2017 DE 47 48

- [illegible]

Chapitre 3

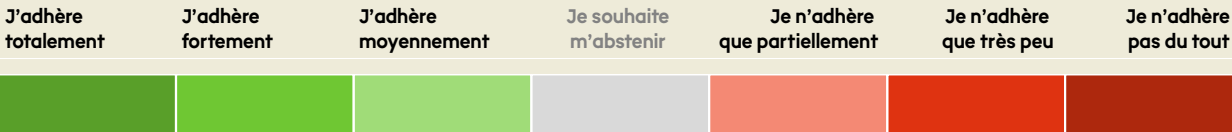
Restitution des travaux

D' avril 2024 à janvier 2025, 150 personnes membres de la présidence de l'Université de Rennes, des directions formation, recherche, services centraux et communs, des personnels, de la communauté étudiante et des partenaires de l'université se sont réunies pour **construire ensemble l'Université de Rennes 2030 au service de l'enjeu commun d'habitabilité d'un monde juste, sûr, durable et désirable**.

Pour répondre aux enjeux de transition écologique et sociale, les 150 participantes et participants de la Convention de l'Université en Transition ont ainsi vécu **un parcours de neuf mois** qui les a amenés, au fil des sessions, à **élaborer collectivement des propositions visant à transformer l'offre de formation, la recherche, la vie de campus, l'organisation et les modes de fonctionnement de l'université**. Pour chacune des quatre thématiques (formation, recherche, vie de campus, modes de fonctionnement), les membres de la convention ont défini un cap et des leviers au service de ce cap. Chaque levier a ensuite été décliné en actions, restituées dans ce document. Le travail réalisé par les différents groupes a permis de formuler un cap commun, vision fédératrice de l'Université de Rennes à horizon dix ans.

Après un travail de relecture, de clarification et d'homogénéisation réalisé collectivement par une trentaine de membres volontaires, les 150 participantes et participants ainsi que les facilitateurs et les facilitatrices ayant œuvré pendant la convention ont été invités à exprimer leur niveau d'adhésion pour chacune des 97 actions. La mesure d'adhésion a été réalisée individuellement du 7 février 2025 au 3 mars 2025 sur l'outil d'enquête LimeSurvey.

Six niveaux d'adhésion ont été proposés (J'adhère totalement / J'adhère fortement / J'adhère moyennement / Je souhaite m'abstenir / Je n'adhère que partiellement / Je n'adhère que très peu / Je n'adhère pas du tout) avec possibilité de s'abstenir. La mesure d'adhésion est restituée de la manière suivante pour chacune des actions :



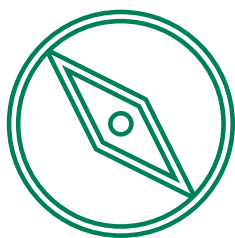
105 personnes ont répondu (101 pour la thématique formation, 99 pour recherche, 98 pour vie de campus, 105 pour organisation et modes de fonctionnement). **Les résultats sont exprimés en pourcentage d'adhésion** arrondi à l'unité par rapport au nombre total de réponses.



Cap commun

Enjeu, vision et boussole

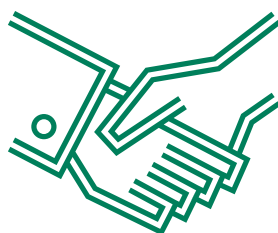
La boussole de l'Université de Rennes qui régit toutes ses pratiques est la préservation et la restauration d'un monde juste, sûr et désirable, un monde durablement habitable pour tous les vivants. Cette boussole intègre systématiquement les limites planétaires et la justice sociale.



Valeurs et principes

L'Université de Rennes incarne dans toutes ses pratiques des valeurs d'ouverture, d'inclusivité, d'empathie, de démocratie et de responsabilité citoyenne et environnementale.

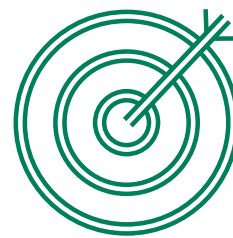
L'Université de Rennes souhaite s'appuyer sur les principes de la robustesse du vivant dans l'ensemble de ses activités. Cela consiste à cultiver la diversité, la coopération, la circularité, la capacité à demeurer adaptable dans le temps, afin de maintenir l'université stable malgré les fluctuations qu'elle subit.



Approche et méthode

L'Université de Rennes facilite et valorise l'engagement de toutes ses parties prenantes dans le développement de terrains d'expérimentation (en formation et recherche, et également dans ses modes d'organisation et de prise de décision). Elle souhaite devenir une organisation apprenante en s'enrichissant des résultats de ces expérimentations par leur partage et leur documentation.

L'Université de Rennes adopte et promeut des méthodes de coopération fondées sur l'écoute et la confiance dans l'intelligence collective.





Axe A Formation

Toutes les formations rendent les apprenantes et les apprenants capables d'agir, de penser et de décider de façon éthique, en déployant une pensée critique et systémique dans une logique de coopération.

Ouverte sur son territoire de vie, l'Europe et le monde, l'université cultive des approches pédagogiques évolutives via l'expérimentation et la participation des apprenantes et apprenants, par des espaces et des temps dédiés.

5 LEVIERS

| 01

Faire évoluer les enseignements au regard des enjeux de la transition écologique et sociale

| 02

Promouvoir et mettre en œuvre à la fois une pédagogie de la transition (tête-corps-cœur) et une transition de la pédagogie

| 03

Encourager et valoriser l'engagement étudiant

| 04

Repenser le temps de l'organisation et de la formation

| 05

Développer le lien au territoire

Action A.1.1	55	30	12	1	1	1
Anticiper l'évolution souhaitable des compétences et des métiers Contribuer à un observatoire national des emplois et des compétences permettant d'évaluer la vulnérabilité des métiers. Identifier au sein de notre université les potentiels décalages des formations. Améliorer la prospective des compétences et emplois souhaitables (durables et responsables) pour transformer les formations afin de les rendre socio-écologiquement soutenables.						
Action A.1.2	72	20	2	1	2	3
Renforcer les contenus liés à la transition écologique et sociale pour les intégrer dans les formations Il existe un socle commun des enseignements liés aux transitions écologiques et sociales (en licence 1, 2 et 3). Il sera nécessaire de le prolonger dans les différents cursus. Dans le respect des libertés académiques, chacun-e sera invité-e à ouvrir des pistes de transition dans ses enseignements. Être plus ambitieux et explicite dans la refonte des maquettes pédagogiques. Ne pas se contenter d'ajouter de nouveaux enseignements à l'existant, mais repenser l'ensemble de l'architecture des formations. Les acteurs et actrices de la pédagogie se forment et sont accompagnés de manière récurrente à l'acquisition des compétences de la transition écologique et sociale.						
Action A.1.3	59	29	5	2	3	2
Articuler formations et valeurs citoyennes Pour renforcer sa capacité à agir comme citoyen ou citoyenne : renforcer l'apprentissage par l'étudiant ou l'étudiante de l'approche systémique, de l'esprit critique et de l'empathie dans tous ses projets. Intégrer la réflexion sociétale, philosophique, éthique, culturelle, égalitaire dans tous les parcours.						
Action A.1.4	56	30	6	2	3	2
Favoriser l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité Prévoir dans chaque maquette des activités de formation interdisciplinaire (approche projet, commande entreprise, collectivité, problématique terrain/territoire) et redéfinir les crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) associés. Accompagner les unités de formation et de recherche (UFR), instituts et écoles à trouver des rapprochements en termes d'objets de formation transdisciplinaire.						
Action A.1.5	50	26	14	1	4	2
Déployer les enseignements en lien avec les écosystèmes locaux Déployer les enseignements en lien avec la nature. Focus sur la dépendance au vivant et l'agroécologie pour mieux intégrer les réalités des écosystèmes locaux dans les programmes.						
Action A.1.6	70	18	8	2	1	1
Former à la prévention des violences sexistes et sexuelles Former massivement et obligatoirement les étudiantes et étudiants et l'ensemble des personnels de l'université à la prévention des violences sexistes et sexuelles.						

Promouvoir et mettre en œuvre à la fois une pédagogie de la transition (tête-corps-cœur) et une transition de la pédagogie

| Levier A.2

Action A.2.1	55	31	8	1	3	2
Faire de la formation continue aux compétences de la transition écologique et sociale un levier de transformation pédagogique Former les acteurs et actrices de la pédagogie aux pédagogies actives et aux compétences de la transition écologique et sociale (conception et gestion de projets intégrant la transition écologique et sociale, classes inversées, pédagogies participatives, apprentissage par le faire, pensée critique, interdisciplinarité, échanges pair à pair, etc.). Créer, animer et outiller des communautés apprenantes d'enseignantes et d'enseignants permettant le retour d'expériences et le co-développement. Prendre en compte le suivi des formations dans l'avancement et l'évolution de carrière.						
Action A.2.2	61	30	6	2	1	
Introduire des modalités pédagogiques favorisant l'apprentissage par le faire En tenant compte des particularités de chaque discipline, faire en sorte d'équilibrer apprentissages manuels et intellectuels et de favoriser l'apprentissage par le faire.						

Encourager et valoriser l'engagement étudiant

| Levier A.3

Action A.3.1	46	33	19	1	1	1
Encapaciter pour accroître la participation étudiante dans les organes de gouvernance Sensibiliser l'ensemble des étudiantes et des étudiants et former les étudiantes et étudiants élus au cadre juridique et financier de la formation de l'université.						
Action A.3.2	62	29	8		1	
Accroître et valoriser l'engagement étudiant vers des activités de transition écologique et sociale Développer et intégrer les activités de transition écologique et sociale comme une activité valorisable dans la charte de l'engagement.						
Action A.3.3	40	42	13	1	4	1
Promouvoir l'engagement étudiant au sein d'une maison des étudiant-es Créer un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges pair à pair en particulier autour des questions d'engagement.						

Action A.4.1

41

31

8

9

9

3

Redéfinir l'allocation du temps de service du personnel enseignant

Réviser la typologie d'activités prises en compte dans les services pour permettre plus de flexibilité (organisation, modalités...). Prendre en compte et valoriser le temps mis à disposition des étudiantes et étudiants pour interagir et répondre à leurs demandes.

Action A.4.2

48

39

9

2

2

1

Favoriser la coopération étudiante

Accorder plus de temps aux étudiantes et étudiants pour travailler ensemble mais aussi en autonomie. Leur permettre d'acquérir et de mettre en œuvre les compétences en coopération et organisation.

Action A.4.3

31

35

17

8

6

3

1

Repenser la structuration et le rythme de la formation

Réviser la taille et les modalités des « briques » de formation pour dédier du temps aux modules d'ouverture et interdisciplinaires.

Les modules interdisciplinaires peuvent être le support à la formation, à l'approche systémique et aux compétences de transition écologique et de développement soutenable.

Repenser la flexibilité temporelle des formations à l'intérieur de l'année universitaire (temps d'apprentissage, de cours, d'examen, engagement étudiant, etc.), comme par exemple repasser son semestre 1 pendant le semestre 2. S'aider du numérique si cela est judicieux.

Action A.4.4

46

31

18

3

2

1

Renforcer le rôle d'orientation de la première année de licence

Au cours de la première année, faire de la réorientation un élément de parcours et pas un échec. Développer des structures de formation rendant possible les réorientations (par exemple, « semestre d'orientation pour tous »).

Action A.5.1

55

34

5

1

5

Université mobile ou « hors les murs »

Sortir du périmètre de l'université et permettre aux acteurs et actrices internes (étudiantes et étudiants, personnels enseignants, de recherche, administratifs et techniques) d'aller à la rencontre des acteurs du territoire (citoyennes et citoyens, entreprises, acteurs et actrices socio-économiques, institutions et collectivités). Identifier les projets / besoins et diffuser les savoirs et les retours sur les projets. Collaborer avec les élues, élus et collectivités pour développer des réponses concrètes aux besoins des citoyennes et citoyens. Par exemple : chantiers citoyens et participatifs, mise en place de lieux de présentation et de soutenance de projets environnementaux.

Action A.5.2

57

32

5

2

1

2

1

Faire de l'université un lieu ouvert

Créer un lieu d'échanges et d'expérimentation par la mise en place d'un espace de propositions de contenus et d'événements accessibles à tous et toutes, valorisant les initiatives citoyennes, associatives et territoriales.

Action A.5.3

51

25

14

5

5

Instaurer des critères éco-sociaux pour le choix des partenaires

Conditionner les partenariats de l'université aux acteurs et actrices engagés ou ayant une volonté réelle de s'engager dans une transition écologique et sociale, à la hauteur des enjeux. Pour réaliser cette action, il sera nécessaire de définir des critères partagés et de communiquer publiquement.





Axe B

Recherche

L'Université de Rennes est une actrice clé d'une recherche ouverte à l'Europe et à l'international visant la compréhension du monde et en symbiose avec les formations.

Sa recherche s'inscrit dans un cadre éthique au service de la préservation et de la restauration d'un monde juste, sûr, désirable et durablement habitable.

Pour ce faire, l'université renforce les coopérations au sein de la communauté scientifique, promeut la coconstruction des objets de recherche avec les acteurs et actrices concernés, et valorise le croisement des disciplines, essentiel à une compréhension systémique des problématiques de recherche.

5 LEVIERS

| 01

Définir et partager le socle commun des valeurs de la transition écologique et sociale de l'Université de Rennes, le traduire pour les unités de recherche pour qu'elles puissent l'incarner

| 02

Mettre en place des organisations de la recherche qui facilitent la réalisation d'une recherche robuste

| 03

Développer une recherche sobre et coopérative

| 04

Mettre en place un système d'évaluation de la recherche qui intègre les limites environnementales et la justice sociale

| 05

S'ouvrir à la société et expérimenter des modes de coopération avec les citoyennes et citoyens

Définir et partager le socle commun des valeurs de la transition écologique et sociale de l'Université de Rennes, le traduire pour les unités de recherche pour qu'elles puissent l'incarner

Levier B.1

Action B.1.1	58	28	11	1	2
Définir et formaliser le socle de valeurs de la transition écologique et sociale et le traduire pour la recherche Le socle encadrera les façons de faire la recherche, il sera décliné dans une charte évolutive coconstruite avec la communauté de la recherche.					
Action B.1.2	55	21	15	2	6
Faire une place au vivant et aux générations futures dans les comités existants Former des représentantes et représentants siégeant aux instances de la recherche avec pour lettre de mission de représenter le vivant (la biodiversité, les écosystèmes, les générations présentes et futures), pour qu'il soit pris en compte dans les processus de décision, la pratique et l'orientation des activités de recherche.					
Action B.1.3	55	22	13	1	6
Faire évoluer la commission de la recherche (CR), garante du respect du socle des valeurs de la transition écologique et sociale pour la recherche La commission de la recherche deviendra une instance garante des valeurs (définies en B.1.1). Par exemple, elle examinera les projets de recherche sous l'angle régénératif, robuste et responsable. Mesure d'impact : liste de critères en accord avec les valeurs, par exemple différents indices du Donut.					
Action B.1.4	59	22	15	2	2
Intégrer le socle des valeurs de la transition écologique et sociale au fonctionnement des unités de recherche La conférence des directeurs de structure de recherche (CDSR) accompagne l'insertion du socle des valeurs dans les prises de décisions et son déploiement dans les structures de recherche.					
Action B.1.5	65	28	5	1	1
Déployer la formation des acteurs et actrices de la recherche autour des enjeux de transition En s'appuyant sur la formation continue et les formations existantes, faire vivre le socle de valeurs. Ces formations sensibiliseront les personnels de recherche sur leurs travaux et leurs impacts sur la société, les transitions, les limites planétaires et le plancher social avec pour objectif de diversifier leurs approches de recherche.					
Action B.1.6	47	30	15	1	3
Créer l'espace de discussion pour questionner les objets de recherche en accord avec les enjeux de la transition écologique et sociale En accord avec le socle de valeurs, au regard des formations et des expérimentations, l'Université de Rennes s'engage à créer les espaces-temps pour nourrir le questionnement sur les objets de recherche. L'objectif est de discerner les nouveaux objets de recherche alignés avec le socle des valeurs, par exemple la diversité académique et la durabilité.					
Action B.1.7	48	29	12	1	7
Créer un espace tiers pour incarner et expérimenter une recherche alignée avec les enjeux de la transition écologique et sociale Faire vivre un laboratoire transversal qui expérimente un mode de fonctionnement respectueux du socle de valeurs, dans lequel il est permis d'expérimenter des modes de recherche à la marge créant de la robustesse (cf. Olivier Hamant) et de la durabilité.					

Mettre en place des organisations de la recherche qui facilitent la réalisation d'une recherche robuste

| Levier B.2

Action B.2.1	59	19	12	4	4	11
Remettre en question le modèle de financements Diminuer le temps consacré à la recherche de financements : en créant des groupes de réflexion avec d'autres universités, établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST)..., pour peser sur les politiques de financements ; en proposant de nouvelles modalités pour les appels à projets (moins nombreux, durées plus longues, plus récurrents) ; en ne recréant pas de nouveaux appels à projets en interne ; en fléchant des financements pour la réparation et l'entretien des matériels ; en favorisant la solidarité à différentes échelles via la mutualisation des financements et la liberté de leurs utilisations (équipes, labos, pôles de recherche, université).						
Action B.2.2	60	23	6	4	5	11
Réinterroger l'organisation administrative au bénéfice d'une recherche robuste Dans un souci de sobriété, intensifier les discussions menées avec l'ensemble des tutelles des unités de recherche pour réinterroger ensemble : la politique RH (éviter le recours à des embauches sur projet et favoriser des postes administratifs plus attractifs et pérennes) ; la mutualisation des outils de gestion entre tutelles ; la simplification et l'harmonisation des règles attendues.						
Action B.2.3	52	27	11	2	4	2
Permettre aux membres des collectifs de recherche d'accomplir leurs missions scientifiques Valoriser le renoncement. Rappeler les missions et le cœur de métier des chercheurs et chercheuses. Trouver des nouveaux rythmes pour favoriser une intelligence collective (par exemple : jours sans administration, jours pour la bibliographie, etc.). Créer des temps communs interdisciplinaires pour interroger les métiers de la recherche. Développer des interactions avec la société.						
Action B.2.4	58	21	11	4	3	3
Financer des contrats doctoraux et post-doctoraux sur des projets en lien avec les enjeux de transition écologique et sociale Flécher quelques contrats doctoraux et post-doctoraux sur les sujets concernant la transition écologique et sociale.						

Développer une recherche sobre et coopérative

| Levier B.3

Action B.3.1	54	30	10	3	3	
Élaborer un plan d'action par unité de recherche en cohérence avec les schémas directeurs DDRSE des tutelles (universités et organismes nationaux de recherche) Chaque unité doit élaborer un plan d'action qui s'inscrit dans les schémas Développement durable – Responsabilité sociétale et environnementale (DDRSE) des tutelles et qui couvre au minimum : les politiques d'achat, en particulier, les politiques d'acquisition et d'utilisation des matériels ; les politiques de mission. Ainsi, chaque projet de recherche devra, dès sa conception, être interrogé sur ses objectifs, sa mise en œuvre et sa dissémination.						
Action B.3.2	43	37	13	1	2	1
Renforcer les outils encourageant l'interdisciplinarité Un éclairage interdisciplinaire dès la conception des projets permettra de mieux mesurer les enjeux environnementaux et de justice sociale des projets de recherche menés à l'université. Cette action pourra s'inspirer des bonnes pratiques développées et des projets IRIS-E et TISSAGE par exemple.						

Action B.3.3	49	33	10	2	5
Proposer un parcours de formation pour des méthodes de recherche adaptées aux transitions écologiques et sociales Création d'un parcours de montée en compétences sur les questions environnementales et les questions de justice sociale. Formation de tous et toutes, au fil de l'eau et pour les nouveaux entrants. Partage entre labos.					
Action B.3.4	77	19	4		
Réparer, recycler, réutiliser Mettre en place des services techniques mutualisés, élargis, internes à l'université valorisant notre savoir-faire technique et permettant mieux la réutilisation et la réparation. Mettre en place une recyclerie permettant de mettre à disposition des consommables et du petit matériel non utilisé.					
Action B.3.5	71	20	6	1	2
Mettre en place une politique d'acquisition responsable (achat, emprunts, location...) Mettre en place une politique d'acquisition responsable. Définir dans les cahiers des charges destinés aux achats d'équipements des clauses techniques particulières : des clauses environnementales et sociétales les plus ambitieuses permettant un haut niveau de réparabilité ; des contrats de garantie et de maintenance les plus longs possibles.					
Action B.3.6	75	18	5	1	1
Mettre en place une instrumenthèque Mettre en place des mesures incitatives en faveur de prêt de matériels pour éviter des achats redondants et une « instrumenthèque » avec une approche low-tech de la conception des instruments scientifiques accompagnée d'une politique d'assurance et de soutien à la réparation de l'établissement.					
Action B.3.7	61	19	14	2	2
Mettre en place un magasin de consommables Mettre en place un magasin sur chaque campus avec un personnel compétent pour mettre à disposition les consommables en vrac (petits matériels, solvants chimiques usuels) et ainsi limiter leur transport et leur emballage. Prévoir leur livraison vers les laboratoires de recherche.					

Mettre en place un système d'évaluation de la recherche qui intègre les limites environnementales et la justice sociale

Levier B.4

Action B.4.1	46	28	10	2	9	2	2
Mettre en place des référentiels d'évaluation qui intègrent les limites environnementales et la justice sociale Définir et adopter des référentiels d'évaluation d'une recherche écoresponsable pour l'Université de Rennes en accord avec les valeurs définies. Ces référentiels se situeront aux différentes échelles (individus, équipes, labos, pôles de recherche, Université de Rennes).							
Action B.4.2	38	28	16	4	10	3	
Mettre en place un référentiel d'évaluation des ressources humaines qui intègre les limites environnementales et la justice sociale Créer et appliquer un référentiel pour le recrutement (fiches de postes, grille d'évaluation des candidatures, composition du jury pluridisciplinaire). Intégrer dans les jurys des membres hors discipline pour évaluer la clarté du propos et l'adhésion aux valeurs définies. Équilibrer dans les critères d'évaluation le poids accordé aux coordinateurs de projets scientifiques.							

Action B.4.3	48	21	14	4	6	4	2
Valoriser les compétences de la transition écologique et sociale dans la politique de ressources humaines de la recherche Valoriser les activités en lien avec les transitions écologiques et sociales dans les fiches de poste et la répartition des tâches. Revisiter les critères d'attribution des congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT), habilitation à diriger des recherches (HDR), contrats doctoraux, primes, référentiel national d'équivalence horaire (décharge), au regard des engagements dans des activités en lien avec les transitions écologiques et sociales.							
Action B.4.4	49	31	11	3	3	11	
Investir les instances d'évaluation et de financement de la recherche pour qu'elles considèrent les limites environnementales et la justice sociale Investir les instances régionales, nationales et européennes pour faire évoluer les dispositifs d'évaluation : Conseil national des universités (CNU), <i>European Research Council</i> (ERC), Agence nationale de la recherche (ANR), Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement (HCERES), <i>Coalition on Advancing Research Assessment</i> (CoARA), métropole, région, etc.							
Action B.4.5	54	21	8	7	6	2	2
Interroger le système d'évaluation et influencer pour sa refonte <i>Coalition on Advancing Research Assessment</i> (CoARA) : informer, diffuser cette approche européenne et organiser des échanges au sein de la communauté pour voir la manière dont cela peut nous être utile. Face aux systèmes d'évaluation, adopter des postures compatibles avec notre cap, notamment vis-à-vis du HCERES (boycotter certains indicateurs, remonter ceux qui nous paraissent plus pertinents). Soutenir la création d'une convention nationale ou internationale de l'éthique environnementale de la recherche.							

S'ouvrir à la société et expérimenter des modes de coopération avec les citoyennes et citoyens

Levier B.5

Action B.5.1	57	35	5	1	1	1	
Promouvoir auprès des citoyennes et citoyens l'accès à la production scientifique de l'université L'université renforce sa participation à la création d'éditions scientifiques alternatives. Elle expérimente de nouveaux outils de médiation scientifique.							
Action B.5.2	38	27	13	2	12	6	1
Expérimenter l'implication des citoyennes et citoyens dans les laboratoires Intégrer des citoyennes et citoyens dans les instances des laboratoires pour qu'ils apportent leurs regards et les accueillir en « résidence-projet ». Créer une unité de services pour les sciences et actions participatives avec des moyens financiers et humains mutualisés avec les collectivités.							
Action B.5.3	35	28	15	2	10	4	5
Intégrer des citoyennes et citoyens dans les instances de la recherche Développement de l'implication des citoyennes et citoyens dans les instances de la recherche (notion de porte-parole d'acteurs non-humains, de la Terre, des générations futures). Créer les conditions et les moyens de bonnes interactions.							
Action B.5.4	27	25	16	5	8	11	7
Intégrer des citoyennes et citoyens dans les jurys d'évaluation de projets (pour financements) L'université intègre des citoyennes et citoyens aux côtés des personnels de recherche et des expertes/experts, dans les processus de sélection interne des projets de recherche éligibles aux financements locaux de type AES ou ARED (allocation de recherche doctorale).							



Axe C Vie de campus

Les campus de l'Université de Rennes sont des lieux de vie ouverts sur leurs territoires, accueillants pour tous et toutes, cultivant le vivre-ensemble. Ils font de la biodiversité une priorité et permettent de se reconnecter au vivant. Ils sont sobres et exemplaires en matière de transition écologique : mobilité, énergie, consommation, déchets.

6 LEVIERS

| 01

Favoriser l'engagement des étudiantes, étudiants et des personnels pour développer une vie de campus active, durable et solidaire en vue de promouvoir un nouveau modèle de société

| 02

Viser des « campus sans voiture », sécurisés et accessibles à tous et toutes

| 03

Placer la nature au cœur des actions de l'Université

| 04

Utiliser les bâtiments dans leur potentiel maximum et les adapter à une diversité d'usages

| 05

Instaurer et rendre accessible à toutes et tous une alimentation saine, peu impactante pour l'environnement et source de lien social

| 06

Intégrer la ville dans les campus et les campus dans la ville

Favoriser l'engagement des étudiantes, étudiants et des personnels pour développer une vie de campus active, durable et solidaire en vue de promouvoir un nouveau modèle de société

| Levier C.1

Action C.1.1	49	31	17	3
Valoriser l'engagement des étudiantes, étudiants et des personnels de l'université Accorder des ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) au titre de l'engagement étudiant, par exemple au moyen d'une unité d'enseignement (UE). Intégrer l'engagement comme critère de reconnaissance des compétences des personnels : par l'intégration dans la fiche de poste ou via une lettre de mission, dans les processus d'entretien professionnels et/ou de déroulement de carrière. Valoriser l'engagement par des événements récurrents.				
Action C.1.2	52	35	10	3
Créer une culture commune de l'engagement Créer un cadre pour faire émerger, croiser, connaître et soutenir les initiatives d'engagement des étudiantes, étudiants et personnels internes à l'établissement. Diffuser/partager ces initiatives d'engagement au service du commun par des dispositifs existants ou à créer (i.e. ruches), favorisant l'action et le montage des projets.				
Action C.1.3	43	27	21	1 5 1 2
Dédier du temps à l'engagement dans les emplois du temps des étudiantes et étudiants Banaliser une demi-journée par semaine dédiée à l'engagement pour tous les étudiantes et étudiants au profit de projets de transition écologique et sociale.				
Action C.1.4	48	26	15	2 7 2
Dédier du temps à l'engagement dans les emplois du temps des personnels Constituer un « crédit temps » permettant l'engagement des personnels, allant de quelques heures à plusieurs jours par an, au profit de projets de transition écologique et sociale internes à l'établissement.				

Viser des « campus sans voiture », sécurisés et accessibles à tous et toutes

| Levier C.2

Action C.2.1	87	9	2 11
Permettre l'accès aux campus aux personnes à mobilité réduite Mettre en œuvre le plan pluriannuel d'aménagement des accès. Sensibiliser les usagers.			
Action C.2.2	81	14	3 2
Sécuriser l'ensemble des déplacements à faible impact Permettre à tous les déplacements à faible impact de se faire sur les campus de façon sécurisée, de jour comme de nuit.			

Action C.2.3	77	19	4				
Soutenir la pratique du vélo Adapter les infrastructures routières à la pratique sécurisée du vélo, sans dos d'âne. Améliorer le dispositif de mise à disposition de vélos par l'université pour la circulation inter/extra campus. Permettre la réparation. Promouvoir davantage la pratique du vélo. Déployer des abris vélos sécurisés supplémentaires.							
Action C.2.4	51	23	13	7	1	4	
Mettre en place des bornes de recharge pour les mobilités électriques Identifier les zones d'installation avec/pour les usagers.							
Action C.2.5	62	17	8	1	5	3	3
Œuvrer pour la gratuité des transports en commun pour les déplacements domicile-campus Négocier avec Rennes Métropole et autres collectivités pour permettre la gratuité des transports pour tous et toutes, notamment dans le cadre du plan mobilité employeur et élargir l'offre en pensant aux mobilités porte à porte.							
Action C.2.6	63	24	10	2			
Faciliter le covoiturage Choisir une application et accompagner son usage pour les personnes n'ayant pas accès aux mobilités à faible impact.							
Action C.2.7	50	26	12	5	6	1	
Développer une politique incitative sur l'utilisation de véhicules intermédiaires Identifier et promouvoir les véhicules intermédiaires permettant d'augmenter les distances et limiter la gêne occasionnée par les intempéries pour des déplacements doux (cf. vélomobile, vélo-voitures, vélos-cargos...), notamment pour les personnes dépendant de leur voiture.							

Placer la nature au cœur des actions de l'université

Levier C.3

Action C.3.1	59	18	13	4	4	1
Jardiner l'université pour en faire un lieu apprenant Développer des espaces de cultures multi-dimensionnels : pédagogiques, expérimentaux, potagers, vergers, récréatifs...						
Action C.3.2	57	36	4	2	1	
Faire un état des lieux de la biodiversité, mesurer son évolution dans le temps et y associer un plan d'action Pérenniser les évènements de recensement de la biodiversité organisés sur les campus (par exemple : Bioblitz). Faire connaître les résultats et les évolutions constatées. Mettre à disposition les données en open source.						
Action C.3.3	68	23	5	3		
Restaurer les habitats et assurer la continuité écologique sur les campus Mettre en œuvre des actions pour améliorer les habitats. Quand des travaux sont prévus, appliquer le principe éviter/réduire/compenser, pour permettre à la biodiversité de recoloniser le site après travaux. Quand des cours d'eau existent et ont été canalisés, rechercher des moyens pour restaurer la qualité naturelle de ces cours d'eau.						
Action C.3.4	69	27	1	3		
Améliorer la gestion différenciée des espaces Redéfinir les zones qui n'ont pas besoin d'être tondues. Prévoir, soit d'y laisser pousser l'herbe, soit d'étudier les plantations qui peuvent y être faites pour favoriser la biodiversité et améliorer l'aspect des lieux. Communiquer largement sur cette action.						

Action C.3.5	62	27	8	3
Mettre en place des outils de protection réglementaire des espaces naturels de l'université Adopter une gestion écologique des espaces verts et mettre en place des mesures de protection réglementaire sur les sites adaptés (zone quiétude sur les campus rennais, réserve naturelle ou espace naturel départemental à Paimpont...).				

Action C.3.6	62	21	10	6
Désimperméabiliser les campus Réduire le nombre de places de stationnement au fur et à mesure des objectifs que se fixera l'université dans son plan de mobilité, et renaturer autant que faire se peut ces espaces. Pour les stationnements conservés, étudier la possibilité de retirer l'enrobé étanche par une surface drainante afin que l'eau de pluie puisse s'infiltrer. Tendrer vers des campus sans voiture en privilégiant les parkings en périphérie.				

Utiliser les bâtiments dans leur potentiel maximum et les adapter à une diversité d'usages

| Levier C.4

Action C.4.1	49	34	10	4	2	1
Planter des logements, commerces et services dans les bâtiments existants du campus Favoriser l'implantation de commerces en lien avec les objectifs de Rennes Métropole (PLUi) en accord avec les valeurs de la transition écologique et sociale. Dans nos campus, développer des services d'entraide et des activités sociales (repair café, ESAT, boulangerie, laverie, restaurants/bars...).						

Action C.4.2	48	31	17	1	3
Confier l'aménagement des lieux d'échanges aux étudiantes et étudiants dans le cadre de projets pédagogiques Les lieux d'échange désignent des espaces tels que la maison des étudiantes et étudiants, les foyers, les cafétérias, les espaces de circulation, les halls...					

Action C.4.3	42	26	17	3	9	2	1
Coloriser les campus Faire appel à des graphistes et des muralistes pour apporter de la couleur à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.							

Action C.4.4	78	16	5	1
Baisser les consommations énergétiques Diviser par 4 les consommations énergétiques des bâtiments et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 en décarbonant les énergies nécessaires restantes.				

Action C.4.5	76	21	1	2
Recenser les ressources et mettre en place le réemploi à l'université Recenser les ressources. Connaître et valoriser les matériaux, équipements et biens existants avec un inventaire annuel. Récupérer l'eau de pluie, ou la gérer au plus près de là où elle est tombée. Optimiser l'autoconsommation des panneaux photovoltaïques installés. Éviter la production de déchets. Trier à la source les déchets incompressibles. Prévoir le réemploi de tout ce qui peut l'être. Valoriser la biomasse produite (via ateliers de fabrication...). Intégrer l'économie circulaire dans le fonctionnement.				

Action C.4.6	54	32	8	3	3
Favoriser la modularité des espaces et leur pleine occupation Viser l'optimisation de l'utilisation des locaux, notamment pour les activités étudiantes. Reconvertir les locaux qui n'auraient pas un taux d'occupation suffisant. Organiser la modularité des espaces et permettre des manifestations les soirs et les week-ends.					
Action C.4.7	69	19	9	2	
Exploiter le potentiel des toitures Végétaliser les toits pour accueillir la biodiversité ou y produire de l'énergie avec des panneaux solaires photovoltaïques.					
Action C.4.8	68	27	3	1	1
Viser le zéro déchet Réduire les déchets à la source par la politique d'achat. Ils sont 100% recyclés/valorisés grâce au déploiement massif de poubelles de tri dans les espaces et sur les campus. Le compostage est déployé massivement. Tendre vers le zéro plastique à usage unique, substitution du plastique dans tous les usages où existe une alternative. Intégrer les déchets dangereux à la politique de réduction des déchets.					

Instaurer et rendre accessible à tous et toutes une alimentation saine, peu impactante pour l'environnement et source de lien social

| Levier C.5

Action C.5.1	61	22	11	1	3	1
Instaurer des critères écologiques et sociaux pour le choix des partenaires de restauration Définir des critères impactants et obligatoires pour baisser l'impact l'empreinte environnementale de la restauration collective : une nourriture bas carbone, qualitative avec peu de déchets et renoncer aux partenaires qui ne répondent pas à ces critères. Chercher de nouveaux partenariats, diversifiés, respectant ces exigences.						
Action C.5.2	66	20	9	1	2	1
Sensibiliser et éduquer à une alimentation bio, locale et plus végétale Proposer des actions contribuant à l'éducation/sensibilisation autour d'une alimentation plus respectueuse de l'environnement et meilleure pour la santé.						

Intégrer la ville dans les campus et les campus dans la ville

| Levier C.6

Action C.6.1	46	29	15	2	5	2	1
Ouvrir les espaces et les bâtiments des campus à d'autres usages (pour les habitantes et habitants, partenaires...) Organiser et/ou accueillir des événements ouverts à tous et toutes sur les campus. Co-élaboration d'une charte de ces événements respectant les engagements en matière écologique et sociale.							

Mettre en place des outils de protection réglementaire des espaces naturels de l'université

Proposer des programmes de logement innovants, intergénérationnels.

Promouvoir de nouveaux modes d'habiter : accueil des étudiantes et étudiants chez l'habitant ou l'habitante.



Axe D

Organisation et modes de fonctionnement

L'établissement s'organise pour atteindre le cap commun. Ses modes de fonctionnement sont fondés sur la coconstruction et la responsabilité. La gouvernance incarne la vision et les valeurs du cap. Elle est lisible, visible et à l'écoute de l'ensemble de la communauté.

6 LEVIERS

| 01

Inclure les enjeux planétaires dans les décisions et projets

| 02

Évaluer et mesurer les impacts socio-écologiques des décisions et des projets

| 03

Développer et valoriser les démarches expérimentales

| 04

Développer et encourager les démarches participatives et de coopération

| 05

Former les personnels et développer les compétences liées aux enjeux socio-écologiques

| 06

Renforcer le bien-être social

Inclure les enjeux planétaires dans les décisions et projets

| Levier D.1

Action D.1.1	51	28	10	1	6	3	2
Porter la voix de la planète et des générations futures dans les instances démocratiques de l'université Nommer des représentantes et représentants de la planète et des générations futures dans les instances de l'université. Pour les soutenir, il faudra prévoir de la concertation et une lettre de mission.							
Action D.1.2	51	35	9	1	3	1	1
Redéfinir l'organisation et les missions des ambassadeurs et ambassadrices des transitions écologique et sociale Animer, former, faire connaître le réseau d'ambassadeurs et d'ambassadrices composé d'étudiantes, d'étudiants et de personnels, en réaffirmant leurs missions.							
Action D.1.3	51	28	9	3	5	3	2
Mettre en place une instance plurielle de suivi du cap Cette instance est composée d'un à deux membres au sein des instances existantes (conseil d'administration, conseil formation et vie étudiante, commission de la recherche, comité social d'administration, conseil académique) ainsi que des représentantes et représentants de la planète et des générations futures. Créer une méthodologie. Accompagner le travail de cette nouvelle instance.							
Action D.1.4	57	29	10	1	2	1	1
Intégrer dans les politiques d'achat la voix de la planète et des générations futures Intégrer dans les politiques d'achat la voix de la planète et des générations futures.							
Action D.1.5	67	16	8	1	3	2	4
Coconstruire un plan de renoncement Définir les critères au regard des impacts des décisions et projets. Identifier des actions, projets ou sujets relevant de la compétence de l'université auxquels elle pourrait renoncer. Planifier les étapes du renoncement.							

Évaluer et mesurer les impacts socio-écologiques des décisions et des projets

| Levier D.2

Action D.2.1	46	33	10	1	8	1	1
Faire du Donut un des prérequis pour évaluer les projets en amont et leur mise en œuvre Pratiquer l'auto-évaluation du projet par le porteur ou la porteuse. Créer un outil et une méthodologie pour cela.							
Action D.2.2	46	30	9	5	7	3	1
Mettre en place un groupe d'auditeurs et auditrices à l'échelle de l'établissement public expérimental (EPE) pour évaluer le respect du cap Observer et analyser la mise en œuvre de la stratégie à l'échelle de l'établissement. Organiser un temps annuel pour réunir les acteurs et actrices de la transition, présenter et partager les actions et initiatives en cours et à venir.							

Action D.2.3	50	29	11	2	4	2	2
Expérimenter une comptabilité environnementale pour éclairer la prise des décisions Intégrer des facteurs écologiques et des considérations de durabilité dans les pratiques comptables traditionnelles, fournir une représentation de nos activités en considérant leurs impacts écologiques pour prendre des décisions plus éclairées.							

Développer et valoriser les démarches expérimentales

| Levier D.3

Action D.3.1	48	32	11	4	3	2	2
Permettre le développement de projets à forte valeur écologique et sociale Co-élaborer le cadre et le process. Mettre en place une boîte à idées vivante, avec une mesure d'adhésion pour l'ensemble de la communauté interne et externe. Permettre d'accéder à des ressources et des moyens. Valoriser les réalisations, voire soumettre à une mesure d'adhésion la généralisation.							
Action D.3.2	51	25	13	3	3	3	2
Créer des tiers-lieux dédiés aux transitions sur les campus Créer des tiers-lieux sur les campus de l'université afin de développer des projets, expérimenter des nouveaux formats, partager et débattre (espaces de controverses). Disposer de ressources. Favoriser les échanges interservices et avec les étudiantes et étudiants pour désiloter. Favoriser l'interconnaissance.							
Action D.3.3	61	26	9	1	2	2	2
Favoriser la low-tech Permettre des solutions techniques conformes aux besoins avec une approche low-tech (robustesse, durabilité, réparabilité). Faire en coopération inter-équipes/inter-statuts, prendre le temps de faire, devenir autonome.							
Action D.3.4	55	29	13	2	1	1	1
Capitaliser les succès et échecs des expérimentations Intégrer les retours d'expérience dans l'existant (démarche qualité, articles et travaux de recherche, newsletters).							
Action D.3.5	48	25	12	10	4	1	1
Expérimenter un circuit de prise de décision au juste niveau En garantissant un cadre juridique sécurisé (application du principe de subsidiarité).							

Développer et encourager les démarches participatives et de coopération

| Levier D.4

Action D.4.1	49	30	10	4	1	4	3
Transformer les instances et leur mode de fonctionnement en favorisant la réflexion collective Coconstruire un cadre de coopération et de communication qui précisera les nouvelles façons de travailler dans et avec les instances. Traiter les sujets de manière plus participative en vue de garantir leur compréhension et un portage plus large.							

Action D.4.2	43	30	14	2	8	1	2
Créer un budget participatif annuel Co-construire le cadre d'un budget participatif annuel ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire. Les projets devront être liés aux enjeux de transition écologiques et sociales.							
Action D.4.3	50	28	13	3	5	1	
Organiser des temps dédiés de découverte des missions et activités pour renforcer les logiques de coopération Mettre en œuvre des temps dédiés pour découvrir d'autres composantes, unités de recherche, services... pour favoriser une meilleure coopération, l'interconnaissance et la fluidité des process. Dispositif à destination des étudiantes et étudiants et des personnels.							
Action D.4.4	56	28	10	2	3	1	
Former la communauté (étudiantes, étudiants et personnels) à la vie institutionnelle de l'université Pour une meilleure connaissance du fonctionnement des instances et susciter l'engagement.							

Former les personnels et développer les compétences liées aux enjeux socio-écologiques

| Levier D.5

Action D.5.1	73	18	9				
Former les personnels aux enjeux de transition écologique et sociale Former l'ensemble des personnels sur un socle commun à la transformation socio-écologique, aux méthodes de facilitation et de coopération. Maintenir et développer ces compétences tout au long de la carrière. Former les étudiantes et étudiants et les personnels à animer les actions de formation (fresques, enjeux sociaux...).							
Action D.5.2	57	28	10	4	1		
Former les acteurs et les actrices à la systémique et à la gestion de projets Former les directeurs et directrices, les cadres intermédiaires, les enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses, et tous les agentes et agents demandeurs à savoir modéliser un projet de façon systémique (bilan carbone, durabilité, gestion des risques, fluidité des interactions, prise en compte de la biodiversité...).							
Action D.5.3	50	31	10	2	3	1	2
Identifier un vivier de compétences pour les valoriser et les partager Développer une méthode de recensement et de mise à disposition de compétences professionnelles et personnelles sur la base du volontariat pouvant être utiles à la communauté.							

Renforcer le bien-être social

| Levier D.6

Action D.6.1	42	36	11	6	2	2	1
Transformer les chartes de management responsable et durable en chartes d'engagement des responsables Dans ce processus de transformation, intégrer les enjeux de transition socio-écologique, d'éthique et de robustesse. Mettre l'accent sur le dialogue social qui doit prendre en compte les enjeux socio-écologiques.							
Action D.6.2	53	24	12	5	5	1	
Réaliser un diagnostic qualité de vie et conditions de travail à l'université Pour transformer, réaliser préalablement un état des lieux de l'existant et un diagnostic Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT). Former un comité de pilotage et prioriser 4 ou 5 actions.							
Action D.6.3	47	30	11	6	4	3	
Élaborer un plan d'action avec une priorisation adaptée aux enjeux des différentes structures et des différents sites Plan d'actions faisant suite au diagnostic sur la Qualité de vie et les conditions de travail.							



Leviers systémiques

L'analyse des propositions relatives aux quatre axes explorés par les participantes et participants de la convention fait émerger plusieurs leviers systémiques et thématiques transverses.

Le rapport au temps

La « grande accélération », amplification brutale et accélération sans précédent à l'âge industriel et surtout au XX^e siècle de l'ensemble des processus d'origine humaine (Steffen et al., 2005) ayant modifié l'environnement, nous invite à questionner de façon très concrète notre rapport au temps dans nos vies personnelles et professionnelles.

La convention a représenté en elle-même un espace-temps « à part », offrant des moments privilégiés de prise de hauteur et d'échanges, confrontant parfois les participantes et participants à l'arbitrage entre urgent et important. La frustration de manquer de temps a souvent été exprimée et le besoin a émergé de préserver des temps de qualité pour prendre soin des relations, écouter les différentes voix, ou encore expérimenter et explorer les marges. On retrouve à travers les propositions le souhait de s'organiser pour dédier le temps – et l'énergie – à « *ce qui compte vraiment* » : « *repenser le temps de l'organisation et de la formation* », « *redonner du temps aux étudiantes et étudiants, dédier du temps à l'engagement des étudiantes, étudiants et personnels* », « *créer des espaces-temps pour questionner les objets de recherche* », « *diminuer le temps dédié à la recherche de financements* »... De nouvelles idées viennent réinterroger ce rapport au temps, telles que « *coconstruire un plan de renoncement* ».

Approche systémique et transdisciplinarité

L'éclairage des expertes et experts ainsi que l'approche par compétences de la transition sociale et écologique ont souligné l'importance d'une vision systémique pour comprendre la complexité des enjeux et leurs relations. Cette approche s'appuie sur la création de liens entre domaines d'expertises, disciplines, individus, collectifs, écosystèmes, au cœur des travaux de la convention.

Si la pensée systémique est une compétence à transmettre dans le cadre de la formation, elle se traduit aussi par davantage de transdisciplinarité. Cela revient régulièrement dans les propositions liées à la formation (« *favoriser l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité* »), ou encore la recherche (« *l'université valorise le croisement des disciplines, essentiel à une compréhension systémique des problématiques de recherche* »).

Coopération

À l'instar de la pensée systémique, la coopération est une des compétences clés de la transition socio-écologique (Greencomp, 2022). Comme nous l'ont rappelé Emeric Fortin et Olivier Hamant, en période de crise et de contraction des ressources, la coopération est une stratégie beaucoup plus robuste et résiliente que la compétition. Faire œuvre commune, œuvrer au service de plus grand que soi, tel est le sens de cette notion qui prend sa pleine dimension. La coopération est centrale dans les différents axes, que ce soit la formation, la recherche, la vie de campus ou les modes de fonctionnement. Il s'agit de coopérer en rassemblant les différents acteurs, actrices et parties prenantes, de s'appuyer sur la diversité des regards, l'intelligence collective et la force des liens pour renforcer résilience et robustesse : « *l'université renforce les coopérations au sein de la communauté scientifique, promeut la coconstruction des objets de recherche avec les acteurs et actrices concernés* », « *développer et encourager les démarches participatives et de coopération* », « *renforcer les logiques de coopération* »...

Lien au territoire et avec les citoyennes et citoyens

Dès 1944, Karl Polanyi invitait à réencastrer l'économie dans la réalité sociale et écologique. La coopération s'exprime en particulier dans le développement des liens au territoire et avec les citoyennes et citoyens. Parmi les propositions qui reflètent cet enjeu : « *intégrer la ville dans les campus et les campus dans la ville* », « *créer une université hors les murs* », « *collaborer avec les élues, élus et collectivités pour développer des réponses concrètes aux besoins des citoyennes et citoyens* », « *s'ouvrir à la société et expérimenter des modes de coopération avec les citoyennes et citoyens* »...



Place de la nature

Et si on écoutait la voix de la planète ? Derrière cette invitation, s'exprime la conscience des liens d'interdépendance entre le vivant humain et non humain, le désir de reconnexion et la nécessité de prendre soin de ce, de celles et ceux qui nous entourent. Ce soin du vivant, directement lié aux conditions d'habitabilité de la planète, passe par la formation de tous les acteurs et actrices de l'université (« *renforcer les contenus liés à la transition écologique et sociale pour les intégrer dans les formations* », « *déployer la formation des acteurs et actrices de la recherche autour des enjeux de transition* »), par la transformation des pratiques de la recherche (« *développer une recherche sobre* ») mais aussi l'intégration de critères socio-écologiques dans les systèmes d'évaluation (« *mettre en place un système d'évaluation de la recherche qui intègre les limites environnementales et la justice sociale* »). Il s'agit en outre d'inclure la représentation de la planète et des générations futures dans les instances de décision : « *porter la voix de la planète et des générations futures dans les instances démocratiques de l'université* », « *faire une place au vivant et aux générations futures dans les comités existants [recherche]* ». Enfin, le lien à la nature et la préservation de la biodiversité se traduisent très concrètement dans la vie de campus : « *placer la nature au cœur des actions de l'université* », « *jardiner l'université* », « *restaurer les habitats et assurer la continuité écologique sur les campus* »...

Expérimentation et université apprenante

Apprendre par l'expérimentation, les essais et les erreurs, voici une autre dimension forte qui ressort des travaux. Faire de l'Université de Rennes une université apprenante, en lien avec un territoire apprenant, créer des espaces et lieux d'expérimentation. Ces idées ressortent dans les différentes thématiques : « *créer un espace tiers pour incarner et expérimenter une recherche alignée avec les enjeux de la transition écologique et sociale* », « *expérimenter de nouveaux outils de médiation scientifique* », « *jardiner l'université pour en faire un lieu apprenant* »...

Engagement

On peut également citer dans les éléments récurrents la promotion et la valorisation de l'engagement, qu'il s'agisse de l'engagement étudiant, des personnels, de la gouvernance ou d'autres parties prenantes. L'engagement apparaît explicitement dès le cap commun : « *l'Université de Rennes facilite et valorise l'engagement de toutes ses parties prenantes dans le développement de terrains d'expérimentation* » puis dans les différents axes : « *favoriser l'engagement des étudiantes, étudiants et des personnels pour développer une vie de campus active, durable et solidaire en vue de promouvoir un nouveau modèle de société* », « *créer une culture commune de l'engagement* », « *transformer les chartes de management responsable et durable en chartes d'engagements des responsables* »...

Robustesse

Olivier Hamant est intervenu dès la première session de la convention. En partant de la robustesse du vivant, il donne à voir un monde où il est possible de se réinventer contre la performance. La robustesse consiste à maintenir le système stable malgré les fluctuations. Ce concept a traversé les travaux de la convention sur les quatre axes, réinterrogeant à toutes les étapes de nos réflexions la culture et les valeurs qui guident nos prises de décisions.

La robustesse a permis aux participantes et participants un pas de côté autorisant de nouveaux modèles opérationnels.

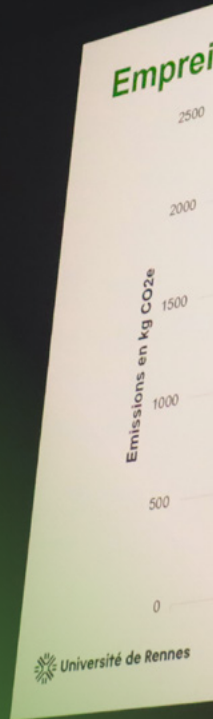
31 janvier 2025
SESSION 6
L'envol



Chapitre 4

Le bilan

Quel bilan tirer de la Convention de l'Université en Transition ?



Empreinte carbone

Compter ce qui compte passe par compter les émissions de gaz à effet de serre. La recherche de cohérence et d'exemplarité a guidé les choix de la convention, jusque dans l'organisation et la logistique afin de proposer un événement écoresponsable. L'empreinte carbone de la convention est estimée à 8 743 kg eqCO₂. Sa mesure s'est notamment appuyée sur des questionnaires envoyés aux participantes et participants à l'issue de chaque session, ainsi que sur les données d'activité des traiteurs. Elle a permis d'objectiver le poids des différents postes, faisant apparaître la prédominance des transports (43% de l'empreinte carbone) et de l'alimentation (27%).



Périmètre de l’empreinte carbone de la convention



Énergie

Consommation d’électricité et de chauffage



Déchets

lors des repas



Achat de matériel

Carnet, signalétique, impressions, étiquettes...



Hébergement

des participant·es et intervenant·es



Transport

Déplacements vers et après l’évènement



Frêt

Transport traiteur



Alimentation

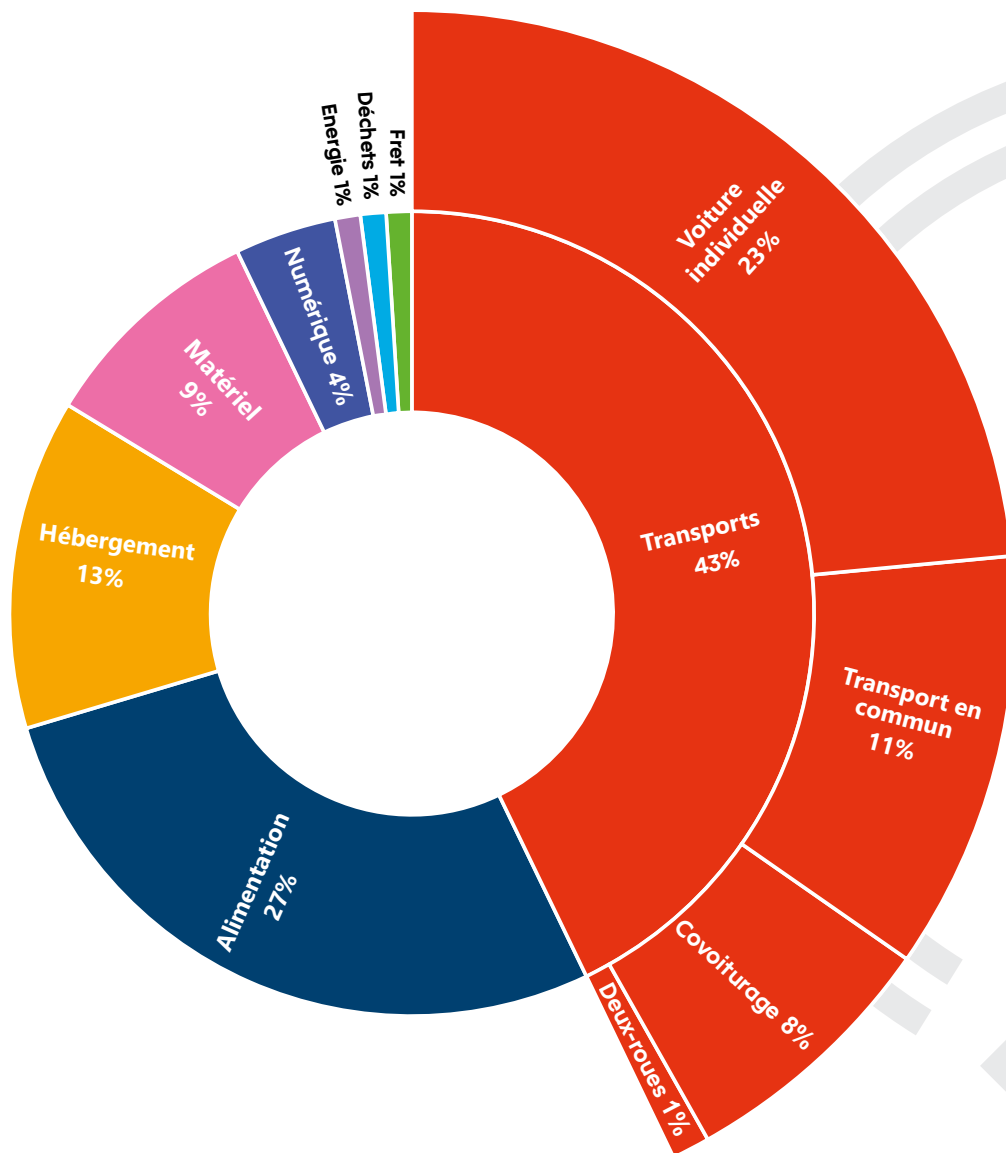
Traiteur, boissons



Numérique

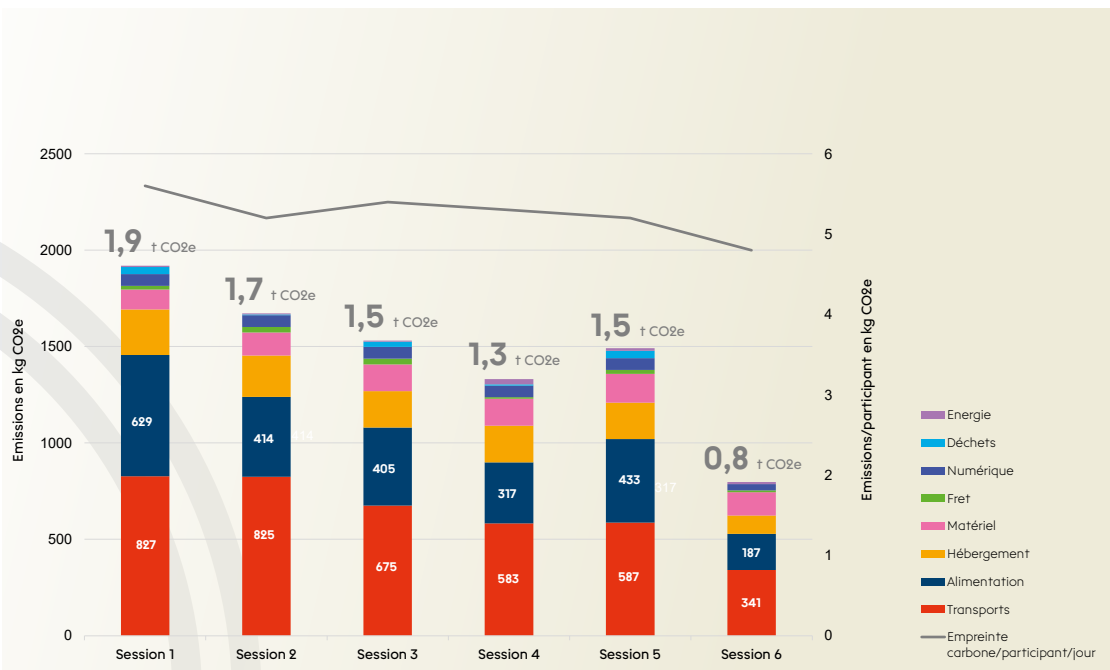
Mails, visioconférence, captation vidéo

Répartition de l'empreinte carbone des sessions par poste



Source : Empreinte carbone calculée par la Mission Développement durable et responsabilité sociétale de l'Université de Rennes

Empreinte carbone de la convention par session



Parmi les choix qui ont permis de maîtriser l'impact environnemental de la convention et de sensibiliser les participantes et participants :

- ▶ des repas végétariens, levier important de réduction du bilan carbone et moyen de contribuer à transformer les représentations liées à l'alimentation et de soutenir la démarche de traiteurs proposant des alternatives «bas carbone». Ce sont plus de 6 tonnes de CO₂eq qui ont ainsi été évitées ;
- ▶ le fait d'avoir privilégié des produits bio, locaux et de saison ;
- ▶ l'usage de vaisselle lavable et de bouteilles en verre ou carafes pour réduire les déchets et le plastique ;
- ▶ le compost et le tri des déchets ;
- ▶ la minimisation du gâchis alimentaire en s'assurant de circuits de redistribution gérés par les traiteurs ou en proposant les excédents aux associations d'étudiantes et d'étudiants ;
- ▶ la proposition d'alternatives au café comme le Kofé, un mélange de céréales torréfiées à base d'orge et de petit épeautre, proposé par Graine de Breton ;
- ▶ la localisation des sessions sur les campus de l'Université de Rennes et ses établissements-composantes, accessibles en transport en commun ;
- ▶ la proposition d'une solution de covoiturage pour celles et ceux qui prennent la voiture ;
- ▶ l'impression du carnet de bord et des affiches sur du papier issu de forêts gérées de façon durable et exploitées de façon raisonnée (label FSC et EU Ecolabel).

Paroles d'expertes et experts

Retours d'expertes et experts sur les propositions formulées

À l'issue de la session 5, une version intermédiaire des « caps, leviers et actions » travaillés par les 150 participantes et participants a été partagée aux expertes et experts étant intervenus lors des différentes sessions dans le but de recueillir leurs avis et recommandations à ce stade du parcours.

L'équipe organisatrice, les participantes et participants de la convention ont alors bénéficié de nombreux retours extrêmement riches et encourageants pour la suite : des commentaires spécifiques sur des actions et des recommandations plus générales. Ils ont par exemple été invités à prioriser les propositions et identifier les actions les plus transformatrices, à faire ressortir les thématiques

transverses (le rapport au temps, la transdisciplinarité...), ou encore à s'interroger sur la capacité d'action de l'Université de Rennes sans pour autant réduire l'ambition des propositions (action directe ou pouvoir d'influence).

Six ateliers d'une demi-journée chacun ont été proposés aux participantes et participants volontaires entre les sessions 5 et 6 pour prendre connaissance de ces retours ainsi que des commentaires issus des autres participants, les analyser et les intégrer dans une version de travail bonifiée soumise aux différents groupes de la convention lors de la dernière session.



Nicolas Freud

Directeur adjoint en charge de la transformation socio-écologique de l'INSA Lyon

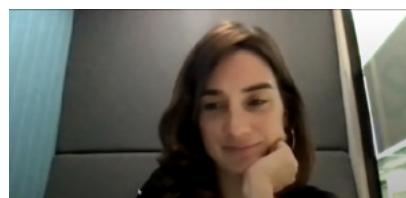
« Un travail impressionnant qui aborde l'ensemble des missions de l'université, la formation, la recherche, les modes de fonctionnement, le socle de valeurs aussi : une approche transversale et systémique. »



Emeric Fortin

Directeur de la transformation socio-écologique de l'École Nationale des Ponts et Chaussées

« L'Université de Rennes a fait le choix d'une transition à la fois ambitieuse et pragmatique basée sur une dynamique collective que je trouve remarquable et que je pense garante de la réussite d'une telle entreprise car assurant l'implication de l'ensemble de l'établissement. »



Tamara Ben Ari

Chercheuse en agronomie mondiale à l'INRAE, cofondatrice du collectif Labos 1point5

« C'est à la fois très intéressant et rare de chercher à expliciter les valeurs sur lesquelles sont construites des transformations. Mettre en relation les objets de recherche avec les valeurs aura certainement des effets très positifs sur la cohésion, le bien-être et le sens au travail. »



Benoît Frund

Vice-recteur pour la transition écologique et le campus de l'Université de Lausanne

« J'ai lu dans le document de travail issu de la convention une réelle volonté d'affronter les défis socio-écologiques par toute une série de propositions transformatrices. Bravo chers collègues de Rennes. »



Alessia Lefebure

Directrice de l'Institut Agro Rennes-Angers

« Un document riche, cohérent et ambitieux. »

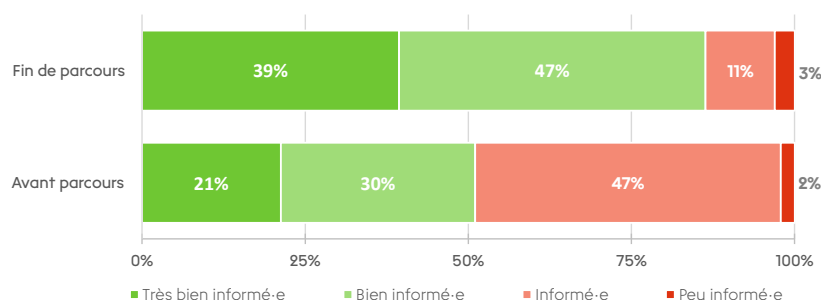
Enquête

Résultats de l'enquête effectuée en début et fin de parcours auprès des participantes et participants

Dans le but de mesurer l'évolution du niveau d'information, des ressentis et de la capacité d'action des participantes et participants, ces derniers ont été invités à répondre à un questionnaire avant la session 1 puis aux mêmes questions après la session 6. Sur les 150 participantes et participants sollicités, 94 ont répondu en début de parcours, 66 en fin de parcours. Il en ressort un collectif globalement mieux informé, plus engagé, pour lequel les sentiments d'anxiété et d'impuissance ont diminué au profit de la volonté d'agir et du courage, qui dispose d'une capacité d'action plus forte et en particulier d'une vision plus claire de ce que sera le monde de demain et du rôle de l'université dans ce monde.

Niveau d'information

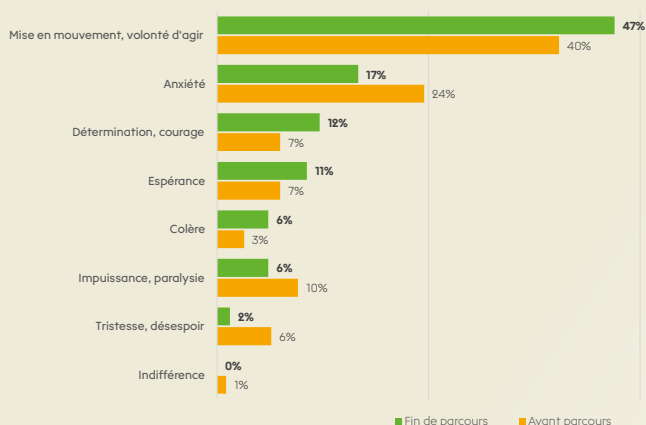
Comment évaluez-vous votre niveau d'information sur les enjeux écologiques ?



À l'issue du parcours, 86% des répondantes et répondants se disent bien voire très bien informés contre 51% en début de parcours.

Sentiment face à la crise écologique

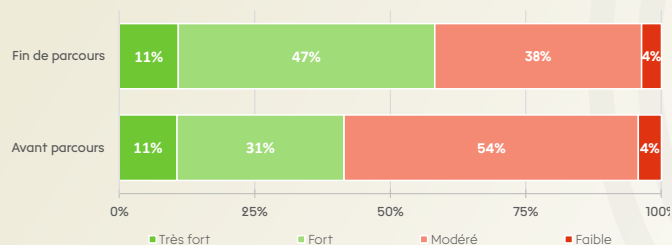
Quel est votre premier sentiment face à la crise écologique ?



Si l'ordre du premier sentiment cité spontanément reste globalement le même (à l'exception du sentiment d'impuissance et paralysie qui passe de la 3^e position avant parcours à la 6^e position en fin de parcours), on note que la mise en mouvement et la volonté d'agir (citées en 1^{re} position par 47% des répondantes et répondants en fin de parcours contre 40% en début de parcours), la détermination et le courage (12% en fin de parcours vs 7% en début) et l'espérance (11% vs 7%) gagnent clairement du terrain au détriment des sentiments d'anxiété (17% en fin de parcours vs 24% en début) et d'impuissance et paralysie (6% vs 10%).

Niveau d'engagement

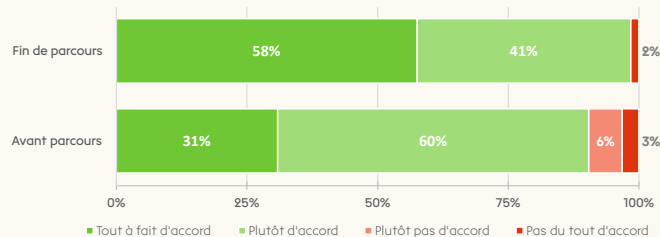
Comment évaluez-vous votre niveau d'engagement en faveur de la transition écologique et sociale ?



Le niveau d'engagement post-parcours est également accru : 58% des répondantes et répondants expriment un niveau d'engagement fort ou très fort contre 42% avant le parcours.

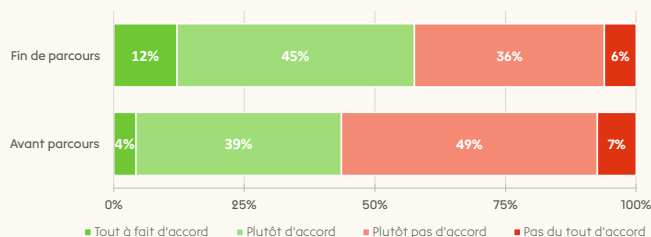
Capacité d'action

Je dispose du niveau d'information suffisant pour comprendre les enjeux écologiques.

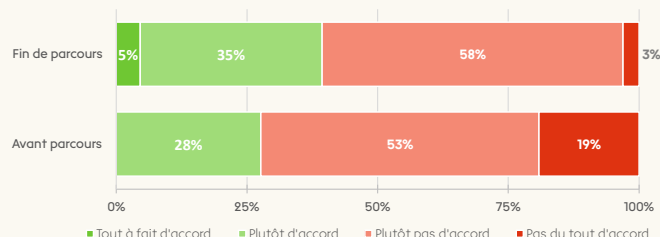


Si 91% des répondantes et répondants considéraient déjà disposer du niveau d'information suffisant pour comprendre les enjeux écologiques (plutôt d'accord ou tout à fait d'accord), ils sont désormais 58% à être tout à fait d'accord avec cette affirmation contre 31% en début de parcours.

Je dispose de la capacité à agir (en termes de gouvernance, capacité décisionnelle, influence).

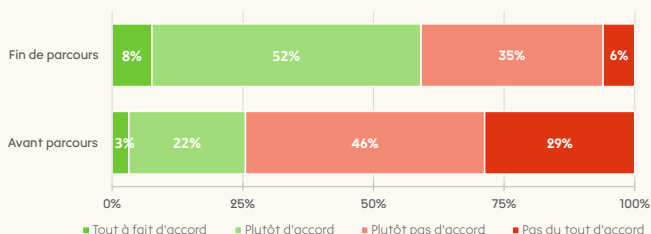


Je dispose de moyens d'action pour agir (outils, ressources financières ou humaines).

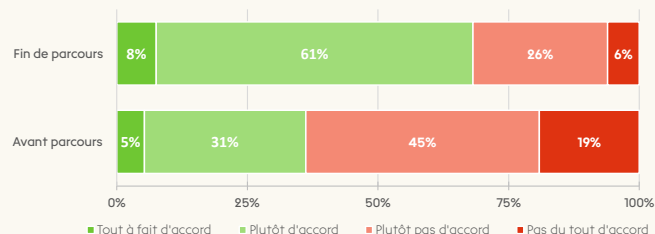


Le sentiment de disposer de la capacité à agir et des moyens d'action pour agir évolue lui aussi à la hausse, avec respectivement 57% plutôt d'accord ou tout à fait d'accord en fin de parcours contre 43% en début, et 40% contre 28%.

Je dispose d'une vision claire de ce que sera « le monde de demain » (à l'horizon 2050, en termes de ressources disponibles, de nouvelles attentes, de normes sociales...).



Je dispose d'une vision claire du rôle et de la place de l'Université de Rennes dans ce monde de demain (formation, recherche, lien avec le territoire...).



Ce qui évolue de manière plus marquante est la capacité à disposer d'une vision claire de ce que sera le monde de demain et le rôle de l'université dans ce monde : 60% disposent d'une vision claire de ce que sera le monde de demain en fin de parcours contre 25% en début, et 69% disposent d'une vision claire du rôle et de la place de l'université dans ce monde en fin de parcours contre 36% en début de parcours.

Témoignages

Un parcours de transformation individuelle et collective

La Convention de l'Université en Transition a abouti à la création d'une vision commune et fédératrice de l'Université de Rennes 2030 et à des propositions ambitieuses pour repenser la formation, la recherche, la vie de campus et l'organisation de l'université à l'aune des enjeux de transition écologique et sociale.

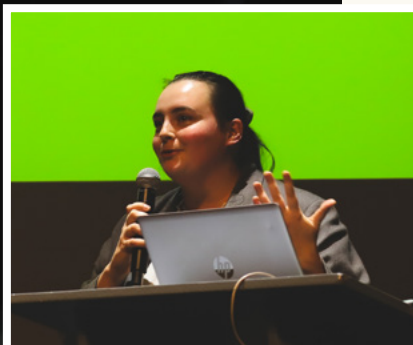
Mais au-delà de la production des propositions, la Convention de l'Université en Transition a été un véritable parcours de transformation individuelle et collective pour nombre de participantes et de participants. Leurs témoignages en fin de parcours illustrent le chemin parcouru et le changement de regard qu'a permis la convention.





« Sur le plan professionnel, le projet de transformation de la formation (Compétences et Métiers d'Avenir), tel qu'on l'a proposé, n'a rien à voir avec ce que l'on avait imaginé avant l'apport de cette convention. [...] Sur le plan personnel, cela m'a beaucoup interrogé sur mon propre parcours. Comment, en deux générations, on passe de personnes qui vivaient du produit de la terre et en prenaient soin, mes grands-parents, à quelqu'un qui a confié la gestion des ressources et des externalités nécessaires à son mode de vie sans jamais vraiment s'en préoccuper, moi ? En tant que formateurs, nous avons un devoir de transmission et d'accompagnement de nos étudiants pour ne plus laisser faire. »

Jean-Christophe Sangleboeuf,
professeur des Universités à l'Université de Rennes



« La convention est une démarche que je trouve exceptionnelle, d'abord parce qu'en tant qu'université, nous n'avons pas beaucoup d'occasions de se retrouver tous ensemble et d'échanger dans cette diversité d'acteurs, mais aussi parce que je crois sincèrement que cela va aboutir à de réels changements. En tant que vice-présidente, je vois déjà dans les réunions des personnes qui interpellent, parlent de robustesse, interrogent l'impact environnemental. Cette fonction d'éclaireur de chaque participant est pour moi vraiment le cœur de la convention. »

Mathilde Guerlesquin,
vice-présidente étudiante



« Je n'étais pas prêt pour la force des propositions : on a parlé de zéro déchet, de faire un uni-jardin, de mettre des sièges pour les représentants de la nature dans les instances de décision. C'est hyper fort et je n'aurais pas porté ces propositions si je n'avais pas vécu ce que j'ai vécu avec le collectif de la convention. »

Valentin Regnault,
étudiant à l'Université de Rennes



« Ce que je retiens, c'est que des hommes et des femmes qui se réunissent dans le respect d'un cadre sont capables d'intelligence collective au service du bien commun. [...] Soyons des ambassadeurs de la convention, allons parler à nos collègues, à nos amis du projet, de ce que l'on trouve bien ou moins bien peut-être. C'est ce que j'ai commencé à faire en organisant un débat sur la low-tech et c'est ce que je vous invite à faire. »

Loïc Fantou,
étudiant à l'Université de Rennes

« J'ai vite compris que le cadre donné, d'apparence contraignant, avec un temps de parole par personne, était en réalité très utile. Il réduit les rapports de domination en redonnant à chacun et à chacune la même place pour s'exprimer quels que soient son genre, sa position ou son niveau de confiance en soi. [...] Je repars de la convention avec des idées comme veiller à l'inclusion de tout le monde, être à l'écoute, prendre du recul sur nos interactions, sur nous-mêmes. Ce que je propose, c'est de faire infuser ces principes dans nos réunions, dans nos discussions, mais aussi dans les instances de décision de l'université, parce que la meilleure manière de prendre des décisions est collective. »

Liana Blanchin,

étudiante INSA Rennes et Sciences Po Rennes

« L'opposition entre les intérêts des étudiants et de la présidence n'existe pas. Cette convention a démontré que l'on peut communiquer sur des désaccords. [...] À la fac, on est comme un écosystème. Notre écosystème est fragile. Si on s'isole, alors l'écosystème s'appauvrit. Soyons un écosystème fort, ensemble, étudiants, profs, présidence, personnels contre des forces politiques avec des intérêts divergents. »

Quentin Faye,

étudiant à l'Université de Rennes

« J'ai beaucoup appris tout au long de la convention. Au niveau pratique, la convention nous a donné des outils précieux pour animer différemment des temps en collectif et aborder les désaccords, ce qui est très utile en tant que responsable d'équipe. Au niveau théorique, nous avons développé une vraie culture commune sur des sujets comme la théorie du donut, la recherche interdisciplinaire, ou encore les concepts de robustesse vs performance. Je suis épatée du résultat de la convention et du fait d'avoir réussi à identifier collectivement les transformations que nous souhaitons mettre en place : maintenant, place à l'action ! »

Pandora Pham,

directrice Projets stratégiques transversaux à l'Université de Rennes





« *Ce que je retiens du parcours de la convention, c'est avant tout un immense sentiment de responsabilité. Une responsabilité qui s'apparente à une flamme fragile, que nous devons porter coûte que coûte, malgré le vent et la tempête. Cette responsabilité, je la ressens à deux niveaux. D'abord, il s'agit d'apprendre à dépasser les clivages. Les transitions écologiques et sociales ne peuvent pas avancer si nous restons enfermés dans nos cercles de pensée, incapables de dialoguer avec ceux qui ne partagent pas nos valeurs. Ensuite, il ne suffit pas d'avoir de bonnes intentions, il faut les traduire en actions concrètes. Ce n'est pas juste une question de volonté, c'est une question d'organisation. C'est pourquoi cette responsabilité est collective. Enseignants, personnels administratifs, étudiants, partenaires, élus... Nous avons tous un rôle à jouer pour que nos engagements ne restent pas lettre morte. Parce que porter cette flamme, c'est une chose, mais la faire grandir, c'est ça, le véritable défi.* »

Xénia Orhan,
directrice d'établissements sanitaires, sociaux
et médico-sociaux et enseignante à l'EHESP



« *Je suis venue avec curiosité mais je n'y croyais pas plus que ça, je n'étais pas persuadée que cela allait bouleverser ma façon de vivre ou de travailler. J'avais tort. La convention m'a permis de remettre en question ma posture vis-à-vis des enjeux de transition environnementale et de prendre conscience que j'étais loin d'avoir une compréhension ne serait-ce que satisfaisante des sujets pour les travailler de manière collective en coconstruction et avec tous les outils que l'on nous a fournis. Cela m'a aussi permis de mieux connaître les uns et les autres, de tisser des liens, et je crois que c'est une clé de la transformation de nos sociétés.* »

Isabelle Pellerin,
vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation à la métropole de Rennes

Démarche des éclaireurs et éclaireuses de la convention

Un collectif académique pluridisciplinaire de réflexion et de capitalisation autour de la convention

Objectifs

À l'initiative des organisateurs et organisatrices de la convention, plusieurs chercheurs et chercheuses – internes et externes à l'Université de Rennes –, ont été mis en relation pour former un collectif de réflexion et de capitalisation autour de l'initiative. Ce collectif répond à trois objectifs :

- ▶ capitaliser des données et analyses autour de l'initiative de la convention ;
- ▶ nourrir un regard réflexif sur la démarche ;
- ▶ nouer des liens au sein d'une communauté de recherche, autour des processus de délibération universitaire.

Les membres

Les membres des éclaireurs et éclaireuses de la convention proviennent des sciences politiques, des sciences de gestion, de la sociologie et des sciences de l'éducation :

- ▶ **Julie Mayer** (Université de Rennes / Centre de Recherche en Économie et Management, Gestion)
- ▶ **Emilie Frenkiel** (Institut d'études politiques de Fontainebleau / Université Paris-Est Créteil / Laboratoire interdisciplinaire d'études du politique Hannah Arendt, Sciences politiques)
- ▶ **Fiorella Bourgeois** (Université Paris-Est Créteil, Sciences politiques)
- ▶ **Manon Sala** (Learning Planet Institute, Sciences de l'éducation)
- ▶ **Simon Gendrel**, étudiant de Master 2 (Université Rennes 2, stage de recherche en sociologie)
- ▶ **Margaux Desmoulins**, étudiante de Master 2 (Université Rennes 2, stage de recherche en sociologie)
- ▶ **Jean-Pierre Le Bourhis** (Université Rennes 2 / Arènes, Sociologie)

Le collectif s'est réuni régulièrement (environ tous les deux mois) pour cadrer des principes communs de recherche, partager les observations et réflexions et mutualiser les efforts de collecte de données autour de la convention. Un espace de ressources partagées a été mis en place, permettant de capitaliser sur l'ensemble des données recueillies.



Démarche méthodologique

Le recueil des données autour de la convention comprend plusieurs formes de matériaux.

- **L'observation participante** : intégrés aux équipages de la convention, les éclaireurs et éclaireuses ont pu observer en temps réel le déroulé des sessions et des ateliers.
- **La conduite d'entretiens semi-directifs et informels** : une dizaine d'entretiens ont été réalisés pendant la convention avec un panel de participantes et participants. Lorsque cela était possible, les entretiens ont été enregistrés et retranscrits. Une série d'entretiens complémentaires était prévue après le parcours pour constituer un panel représentatif de participantes et participants interrogés sur leur expérience de la convention et sur leur propre parcours.
- **Questionnaires et étude documentaire** : les documents mis à disposition par l'équipe organisatrice (questionnaires post-session, vidéos, comptes rendus, etc.) ont également été recueillis afin d'être analysés.

Pistes de réflexion explorées

Le processus de Convention de l'Université en Transition présente des spécificités intéressantes à examiner sous un angle académique : il s'agit d'un processus délibératif d'envergure pour une université, intégrant des représentantes et représentants de l'ensemble des parties prenantes, avec une réflexion sur un temps long (plusieurs mois) et une visée transformatrice ambitieuse. Ont ainsi été explorées plusieurs pistes de questions de recherche.

- **La place et la trajectoire des individus dans la convention** : quelles sont les dynamiques de parole et de pouvoir dans les sessions ? Comment caractériser les formes d'engagements individuels dans la convention ? Quel est l'impact de la convention sur les participantes et participants (professionnel, personnel) ?
- **Le processus délibératif en pratique** : quels rôles jouent les méthodes et outils mobilisés dans la capacité des participantes et participants à décider collectivement ? Quelle place tiennent le renoncement et les dissensus dans la coconstruction de la vision d'une université œuvrant pour un monde « habitable » ?
- **La portée institutionnelle de la convention** : la convention permet-elle de mieux faire communauté ? Quels sont les mécanismes de passage du mini-public au maxi-public ? Dans quelle mesure la convention peut-elle constituer un levier de « métamorphose » d'un écosystème ?

Valorisations envisagées

Plusieurs formes de valorisation ont été proposées :

- deux rapports de stage ont été produits par l'étudiant et l'étudiante de Master 2 ;
- l'engagement actif au sein du Réseau des universités délibérantes, et une contribution, par une note de réflexion et par la participation à des ateliers, à l'élaboration du guide méthodologique des universités délibérantes ;
- deux communications présentées en conférences académiques intégrant le cas de la convention de Rennes en mai 2025.

Enfin, le collectif des éclaireuses et des éclaireurs prolonge la démarche de coopération initiée, en poursuivant ses actions de mise en réseau, d'intégration et d'animation de communautés de recherches à l'échelle nationale et internationale sur le sujet, et au travers d'opportunités de collaboration entre chercheurs et chercheuses sur des projets de recherche collectifs.





Et après ?

Les travaux de la Convention de l'Université en Transition ont vocation à être largement diffusés, en interne comme en externe, pour favoriser son appropriation par les équipes, la communauté universitaire et plus largement les acteurs et actrices des territoires. Ils sont le socle du schéma directeur DD&RSE de l'Université de Rennes et au-delà du plan de transition de l'établissement. La convention a initié une démarche et des propositions qu'il s'agit de faire vivre et évoluer dans le temps en continuant à s'appuyer sur les atouts du processus : la coopération, l'approche systémique, la responsabilité, la création de liens comme source de résilience et de robustesse, la diversité source de richesse, l'apprentissage par l'expérimentation. Engager l'ensemble des acteurs et actrices de l'université dans la transition écologique et sociale est l'un des enjeux de l'après-convention : passer du public restreint des 150 participantes et participants (« petit public ») à l'ensemble de la communauté (« grand public ») et articuler pleinement les actions de notre communauté avec celles du territoire.



Chapitre 5

Remerciements

Glossaire

Crédits



Remerciements

Merci à l'équipe de gouvernance qui a rendu possible l'organisation et la tenue de ce parcours de 9 mois et permis à 150 personnes de l'Université de Rennes de participer aux 10 jours de travaux collectifs : Béatrice Bouchet, Bruno Bureau, Cécile Lecomte, Christian Avril, Cyril Rams, David Alis, Eric Hitti, Ludovic Babin, Muriel Hissler, Nathalie Hauchard-Seguín, Sébastien Le Picard.

Merci à l'équipe projet de la convention qui a tenu le cap, avec l'ensemble des contributeurs et des contributrices, savourant les hauts, surmontant les bas, pour faire vivre aux participantes et aux participants l'expérience la plus transformatrice possible : Claire Gaucher, Emilie Réau, Ronan Le Cornec, Sophie Leclercq, Stéphane Langlois.

Merci aux facilitateurs et facilitatrices de la convention, acteurs et actrices de l'université, qui se sont engagés pleinement, avec enthousiasme et détermination, dans cette aventure humaine, prenant sur leur temps pour contribuer de manière active et concrète à la mise en mouvement de leur université : Alexandra Doreau, Baptiste Richard, Delphine Maillet, Emilie Jardé, Fabienne Gauffre, Guillaume Gouget, Laurent Jeanneau, Maïwenn Corrigan, Michaël Gauthier, Régis Supper, Rozenn Joufflineau, Soizic Le Bervet, Typhaine Giguelay-Thenet.

Merci aux coaches et à l'équipe de l'institut CEC qui ont participé à construire et ajuster en temps réel le programme, ont apporté leur expertise, leur posture d'ouverture et d'apprentissage collectif, ont contribué à créer et tenir le cadre de confiance et les conditions de la coopération : Audrey Berté, Céline Crosnier, Christiane Jenny, Elodie Parent, Emmanuelle Costalat, Fabienne Cottret, Kako Dubs, Ludovic Stephan, Marta Riegovila, Roselyne Lécuyer, Thierry Kuoch.

Merci à l'ensemble des contributeurs et contributrices qui ont participé à la réalisation des sessions, la logistique, la captation des plénières, la communication et la mise en récit de la convention, ou qui ont tout simplement pris soin du collectif et de l'expérience des participantes et participants, parmi lesquels Caroline Champigneulle, Christelle Lagadec, Dominique Briand, Frédéric Obé, Guillaume Leveaux, Joanna Robic, Lysanne Bernier, Matthieu Maupilé, Sabrina Fareh, Séréna Hadfield, Sonia Jabet, Tristan Collet, Vincent Clavot et tout le service reprographie de l'université.

Merci aux éclaireurs et éclaireuses de la convention, chercheurs et chercheuses pluridisciplinaires, qui ont pris le temps d'échanger, écouter, observer, partager leurs retours d'expériences d'autres conventions et apporter leur regard éclairant et apprenant sur le processus : Emilie Frenkiel, Fiorella Bourgeois, Jean-Pierre Le Bourhis, Julie Mayer, Manon Sala, Margaux Desmoulin, Simon Gendrel.

Merci aux intervenantes et intervenants qui ont inspiré le collectif au fil des sessions par leurs apports d'experts et leurs témoignages :

Alessia Lefébure, directrice de l'Institut Agro Rennes-Angers • **Alexandre Rambaud**, maître de conférences à AgroParisTech-CIRED, codirecteur de la chaire Comptabilité écologique • **Anne Laborde**, animatrice de réseaux et coopérations, animatrice d'ateliers d'arpentage • **Arnaud Slavic**, étudiant à l'Université de Rennes • **Arthur Gosset**, réalisateur du film *Ruptures*, cofondateur du forum Séisme • **Aurélien Acquier**, professeur à l'ESCP Business School et coordinateur de la spécialisation *Social innovation, alternative business models and sustainability* • **Benoît Frund**, vice-recteur pour la transition écologique et le campus de l'Université de Lausanne • **Cécile Lecomte**, vice-présidente formation et vie étudiante de l'Université de Rennes • **Cécile Renouard**, présidente et cofondatrice du Campus de la Transition • **Christophe Cassou**, directeur de recherche du CNRS au Cerfacs, auteur principal 6^e rapport du GIEC • **David Alis**, président de l'Université de Rennes • **Dominique Boullier**, professeur des universités émérite en sociologie • **Emeric Fortin**, directeur de la transformation socio-écologique de l'École Nationale des Ponts et Chaussées • **Emilie Frenkiel**, initiatrice de la Convention citoyenne étudiante de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) • **Emmanuel Cappellin**, réalisateur du film *Une fois que tu sais* • **Eric Hitti**, vice-président du conseil d'administration en charge de la Transition écologique pour un développement soutenable de l'Université de Rennes • **Eva Henry**, étudiante à l'Université de Rennes • **Fiorella Bourgeois**, post-doctorante (UPEC) et chercheuse associée au CECMC (UMR 8173), docteur en sociologie politique, EHESS • **Florence Poirier**, doctorante en sociologie au CERREV à l'Université Caen Normandie et EHESP Université de Rennes • **François Taddei**, fondateur et président du Learning Planet Institute • **Giulia Michel**, étudiante à l'Université de Rennes • **Hélène Cloître**, coproductrice du film *Ruptures*, fondatrice du forum Séisme • **Isabelle Michallet**, professeure de droit à l'Université de Rennes, responsable de la Mention Droit de l'environnement • **Isabelle Pellerin**, vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation à la métropole de Rennes • **Jean-Christophe Sangleboeuf**, professeur des universités à l'Université de Rennes • **Julie Mayer**, maître de conférences en sciences de gestion à l'Université de Rennes / CREM • **Kaëlig Delaunay**, étudiant à l'Université de Rennes • **Karine Safa**, philosophe, conférencière, auteure de *Pourquoi la Renaissance peut sauver le monde* • **Lana Forge**, étudiante à l'Université de Rennes • **Liana Blandin**, étudiante à l'INSA Rennes et Sciences Po Rennes • **Loïc Jégou**, directeur de l'IUT de Saint-Brieuc • **Luc Aquilina**, professeur en sciences de l'environnement à l'Université de Rennes / Géosciences et titulaire de la chaire Eaux et territoires de la Fondation Université de Rennes • **Ludovic Babin**, vice-président Finances, Pilotage et Qualité de l'Université de Rennes • **Magali Euverte**, directrice régionale du TER Bretagne et coordinatrice régionale du groupe SNCF en Bretagne • **Malo Eveno**, étudiant à l'INSA Rennes et Sciences Po Rennes • **Mathieu Baudin**, directeur de l'Institut des futurs souhaitables • **Mathilde Guerlesquin**, vice-présidente étudiante déléguée auprès du vice-président du conseil d'administration, en charge de la transition écologique pour un développement soutenable de l'Université de Rennes • **Mathilde Guyard**, formatrice et formatrice de Renaissance écologique • **Muriel Hissler**, vice-présidente recherche et innovation de l'Université de Rennes • **Nadia Al Soleman**, présidente de Singa Nantes • **Nathalie Blanc**, directrice de recherche au CNRS, directrice du Centre des politiques de la Terre • **Nicolas Freud**, directeur adjoint en charge de la transformation socio-écologique de l'INSA Lyon • **Nicolas Poisson**, directeur d'établissement SNCF Voyageurs • **Olivier Hamant**, chercheur à l'INRAE, directeur de l'institut Michel Serres • **Pandora Pham**, directrice des projets stratégiques transversaux de l'Université de Rennes • **Patrick Gros**, directeur du Centre Inria de l'Université de Rennes • **Philippe Grandcolas**, directeur de recherche au CNRS, directeur adjoint scientifique de l'Institut écologie et environnement du CNRS (INEE) • **Quentin Faye**, étudiant à l'Université de Rennes • **Rémi Poyac**, étudiant à l'Université de Rennes • **Ronan Le Cornec**, chef de projet Formation transition écologique et sociale à l'Université de Rennes • **Sandra Cougard**, directrice de cabinet et de la communication d'Enedis Bretagne • **Sandra Martins**, designer, membre du low-tech lab • **Sandrine Rospabé**, enseignante-chercheuse en économie à l'Université de Rennes • **Séverine Fantapie**, ingénieure agronome, docteure en biologie, formatrice de la Haute fonction publique aux enjeux systémiques de la transition écologique, co-auteure de la Fresque de l'économie régénératrice • **Simon Castellan**, chercheur au Centre Inria de l'Université de Rennes • **Stéphane Guillot**, délégué scientifique Développement durable et risques au CNRS • **Tamara Ben Ari**, chercheuse en agronomie mondiale à l'INRAE, cofondatrice du collectif Labos 1point5, fondatrice et première directrice du groupement de recherche Labos 1point5 • **Tanguy Descamps**, enseignant - coordinateur Formation transition écologique et sociale à l'Université de Rennes • **Timothé Parrique**, économiste, chercheur à l'UNIL, auteur de *Ralentir ou périr* • **Valentin Regnault**, étudiant à l'Université de Rennes • **Vincent Brunie**, directeur de l'INSA Rennes.

Merci à tous les participantes et participants de la Convention de l'Université en Transition qui se sont mobilisés pendant neuf mois, ont accepté de remettre en question leurs certitudes, de s'ouvrir à de nouveaux modes de fonctionnement, de prendre le temps de l'écoute et du débat, de jouer le jeu de la coopération pour, ensemble, faire œuvre commune.

Adeline Fogolin Fortier, Adeline Lécot, Agnès Bauer, Aimma Pelletier, Alan Le Roux, Alexandra Bière, Aminata Guilloux, Anne Cacquevel, Anne Glidic, Audey Billaud, Audrey Lavenue, Audrey Soric, Aurélie Allais

Baptiste Bourquardez, Barbara Sevestre, Béatrice Bouchet, Bertrand Jacquin, Bruno Bureau, Carole Duigou-Thomazo

Caroline Nugier, Cécile Lecomte, Cédric Breluzeau, Chantal Perot-Busnel, Christelle Hays, Christelle Lagadec, Christian Avril, Christophe Robin, Claire Année-Desmas, Claire Piquet-Pellorce, Cloé Gendron, Corinne Verhulst, Cyril Rams

Daniel Ménard, David Alis, Dimitri Lague

Elise Lamare-Violet, Elsa Delaunay, Eric Bellissant, Eric Hitti, Eric Le Duigou, Erwan Hallot, Erwan Kerveadou, Ewan Simon

Fabien Moizeau, Florence Collet, Florence Razan, François Calori, Françoise Le Guen

Gabin Briand, Gaëlle Malecot-Tamborini, Geneviève Carrière, Gilles Gaudin, Gwénaél Berthe, Gwilherm Cocherel

Hélène Muscat, Hélène Rainelli Weiss, Henri Cuvellier, Hervé Blanchetière

Isabelle Pellerin

Jade Bechtel, Janine Emile, Jean-Christophe Sangleboeuf, Jean-François Carpentier, Jean-Philippe Berton, Jérôme Bastin, Josic Maignan, Juliette Blond

Laure Quatreboeufs, Laurence Fontaine, Laurent Bironneau, Laurent Vernhet, Laurine Deffontaines, Liana Blandin, Loïc Fantou, Loïc Jegou, Lotfi Senhadji, Louise-Anne Cariou, Luc Laporte, Luca Jezequel, Ludovic Babin-Touba

Maelig Fala, Maëlle Flot, Magali Picault, Manon Bassard, Manon Rivière, Manuela Pouté, Marc Fourmigué, Marie Ducrocq, Marielle Perruchot, Marion Lemaire, Marylise Buron, Mathilde Guerlesquin, Matthieu Pérard, Mihai Gradinaru, Mikaël Képénékian, Mireille Garreau, Muriel Hissler, Myriam Ravalet-Guillet

Naila Louise-Rose, Nathalie Hauchard-Seguin, Nicolas Cimetiere, Nicolas Mével, Nicolas Rami, Nicolas Tocquer, Noé Vincent

Pablo Diaz, Pandora Pham, Pascal Mognol, Patricia Amé, Patricia Jouas, Philip Milburn, Philippe Hue, Pierre Beust, Pierre Morin

Quentin Faye

Rémy Bataillon, Rima Kahil, Romain Jeantet, Ronan Le Saout, Ronan Sauleau, Ronan Poussin, Roxane Valier-Brasier

Sabine Buc, Sébastien Châble, Sébastien Le Picard, Sophie Bailhache, Sophie Briand, Sophie Tomasi, Stéphane Bourles, Stéphane Langlois, Stéphanie Lamy, Stéphanie Lachal, Sylvain Collonge, Sylvain Glémin, Sylvie Moisdon-Chataigner, Sylvie Prioul

Thierry Pénard, Tifenn Donguy

Valentin Regnault, Valérie Ferri, Valérie Guillaume, Valérie Harel, Véronique Prévot, Véronique Vié, Vincent Fertey, Virginie Gouesbier

Xavier Castel, Xavier Le Goff, Xénia Orhan

Yann Neveu

Merci aux traiteurs qui ont régalié le collectif de la convention, session après session, en contribuant à faire découvrir une alimentation végétarienne variée et goûteuse, en partageant leurs engagements pour le local et le bio ou le chemin vertueux sur lequel ils s'engagent : Tout&Bon, La Marmite des Champs, Passages, La Consignerie/Monsieur M, Les Voisines et Graine de breton pour le Kofé.



Glossaire

B

Bioblitz

Un bioblitz est une étude de la biodiversité sur une zone géographique précise, où un groupe de scientifiques et de bénévoles mènent un inventaire biologique intensif réalisé en un éclair (blitz en allemand), généralement en 24 ou 48 heures. L'objectif est d'identifier et de répertorier toutes les espèces d'organismes vivants présents dans une zone donnée.

Ses caractéristiques reposent sur la mobilisation d'une communauté d'expertes et d'experts mais également la participation d'un public plus large dans une logique de sciences participatives.

| Source : d'après Wikipédia

Biodiversité, biosphère

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants. La définition originelle inclut quatre niveaux d'appréhension du vivant : (1) la diversité des espèces en un lieu donné, (2) la diversité génétique résidant au sein de chaque espèce et (3) la diversité des assemblages (réseaux, interconnexions, dépendances) d'espèces en un lieu donné. Ces trois niveaux sont interdépendants entre eux et s'attachent à caractériser ce qu'il y a. L'intention de cette définition est, entre autres, d'élargir la notion de diversité en deçà et au-delà du seul comptage d'espèces.

Une quatrième composante est celle des liens fonctionnels que les espèces tissent entre elles et avec le milieu abiotique (i.e. milieu sans présence ou intervention de la vie), ce qui inclut alors les écosystèmes dans la définition de la biodiversité. L'incorporation de ce quatrième volet de la définition, même si elle correspond à la définition historique du terme telle que retenue par la Convention sur la diversité biologique de Rio en 1992, crée une confusion entre biodiversité et écosystème. En toute rigueur, il serait pratique de parler de biodiversité pour désigner seulement la diversité de ce qu'il y a, et de réserver le concept d'écosystème pour parler de ce que cela fait. Écosystème étant inclus dans biodiversité, alors biodiversité devient synonyme de biosphère, terme qui existait bien antérieurement pour désigner le tissu vivant de la planète.

| Source : Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN), mars 2022, *L'école face au défi de l'enseignement des enjeux climatiques et de biodiversité. Glossaire à l'usage des équipes éducatives et des éco-délégués* ; www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/conseil_scientifique_education_nationale/Glossaire_climat_CSEN_Mars2022_web.pdf

Biomasse

Masse de l'ensemble des organismes vivants, végétaux ou animaux.

| Source : Collectif Fortes, 2024, *Manuel de la Grande Transition*, Éditions Les Liens qui libèrent, 688 p.

C

Collaboration

Travail en commun. Emprunté au latin collaborare, qui se décompose en *con-* (« avec ») et *laborare* (« travailler »).

| Sources : Le Robert (2024), Collaboration, Dans *Dictionnaire Wiktionnaire*

Communs, biens communs

Les biens communs désignent des ressources, services, espaces publics, patrimoine immatériel (air, eau, océans, biodiversité, logement, santé, connaissances, cultures, etc.), gérés de manière collective par une communauté. Appartenant à tous et toutes, ils ne peuvent être appropriés par un seul individu ou groupe. Des régimes juridiques et des règles formelles ou informelles sont prévus pour permettre le partage et la gestion collective de ces biens communs.

| Source : Collectif Fortes, 2024, *Manuel de la Grande Transition*, Éditions Les Liens qui libèrent, 688 p.

Continuité écologique

Notion introduite en 2000 par la directive cadre sur l'eau, la continuité écologique d'un cours d'eau est définie comme la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri, le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs biologiques (connexions, notamment latérales, et conditions hydrologiques favorables).

| Source : www.aude.gouv.fr

Coopération

Action de participer à une œuvre commune. Du latin *cooperatio*, « part prise à une œuvre commune ». La coopération repose sur la distribution des tâches et des responsabilités au sein du groupe, tandis que la collaboration exige une responsabilité individuelle pour atteindre le but.

| Source : Le Robert (2024), Coopération, Dans *Dictionnaire*

Développement durable

L'expression développement durable est apparue pour la première fois en 1987 dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU (*Our Common Future*, dit « rapport Brundtland ») : « *le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ». Le développement durable est une conception du développement qui s'inscrit dans le long terme et qui intègre les contraintes écologiques, sociales, économiques.

| **Source** : Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN), mars 2022, *L'école face au défi de l'enseignement des enjeux climatiques et de biodiversité. Glossaire à l'usage des équipes éducatives et des éco-délégués* ; www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/conseil_scientifique_education_nationale/Glossaire_climat_CSEN_Mars2022_web.pdf

Éco-anxiété, solastalgie

L'éco-anxiété désigne une émotion ressentie par certaines personnes lorsqu'elles se sentent menacées par les problèmes futurs associés au changement climatique ou à la perte de biodiversité. La solastalgie est un néologisme inventé par le philosophe australien Glenn Albrecht en 2003 pour désigner « *un état d'impuissance et de détresse profonde causé par le bouleversement d'un écosystème* » ressenti face à un changement environnemental ou sa perception. L'éco-anxiété est un trouble lié à l'anticipation de la disparition de son environnement alors que la solastalgie est un trouble nostalgique lié à la destruction actuelle de son environnement direct.

| **Source** : Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN), mars 2022, *L'école face au défi de l'enseignement des enjeux climatiques et de biodiversité. Glossaire à l'usage des équipes éducatives et des éco-délégués* ; www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/conseil_scientifique_education_nationale/Glossaire_climat_CSEN_Mars2022_web.pdf

Écologie

L'écologie, en tant que science de la nature, est la science étudiant les interactions entre les organismes vivants et entre ces organismes et leur milieu physico-chimique. Elle s'attache aussi à comprendre et prédire les conséquences de toutes ces interactions à toutes les échelles temporelles et spatiales possibles.

| **Source** : Collectif Fortes, 2024, *Manuel de la Grande Transition*, Éditions Les Liens qui libèrent, 688 p.

Économie circulaire

L'économie circulaire désigne un ensemble de pratiques dont la finalité est de préserver les ressources naturelles comme l'eau, l'air, le sol et les matières premières.

L'économie circulaire remet en question le modèle traditionnel basé sur l'économie linéaire « extraire, produire, consommer, jeter ». On parle régulièrement de « boucler » ou « fermer la boucle » de l'économie circulaire, ce qui signifie :

- conserver les ressources naturelles dans l'économie via l'optimisation de leur usage dans les produits et les services ;
- limiter ce qui sort de cette « boucle » (déchets, en particulier ceux non valorisés) ;
- limiter ce qui y entre (ressources naturelles extraites, matières premières).

| **Source** : ADEME

Économie régénérative

L'économie régénérative est un modèle d'activités agissant pour l'intégrité du vivant, humain et non-humain, et soutenant la vitalité des écosystèmes écologiques et sociaux avec lesquels il coconstruit, dans une spatialité définie. Sa création de valeur se caractérise par une prospérité écologique, sociale et économique, en intégrant le renouvellement continu, en qualité et en quantité, des matériaux, de l'énergie, des ressources naturelles et des capacités vivantes humaines et non-humaines.

| **Source** : AFNOR, 2024, *AFNOR Spec Économie régénérative*

Écosystème

Un écosystème est composé de l'ensemble des organismes interagissant dans un lieu donné et du milieu physico-chimique supportant la vie de ces organismes.

| **Source** : Collectif Fortes, 2024, *Manuel de la Grande Transition*, Éditions Les Liens qui libèrent, 688 p.

Effet rebond

Fait que certains gains environnementaux dus à une gestion des ressources plus efficace ou à des évolutions techniques sont sensiblement diminués ou annulés par une augmentation de la consommation ou une modification des usages.

| **Source** : ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Gouvernance

La gouvernance se traduit par la mise en œuvre de dispositifs qui visent à assurer une meilleure coordination des parties prenantes d'une organisation. Il s'agit d'un exercice de pouvoir plus flexible qui se fonde sur une décentralisation et une multiplicité d'acteurs autour de la prise de décision. Elle s'exprime par les différentes activités des agents ou de groupes sociaux, politiques, économiques, administratifs qui participent à orienter ou contrôler une organisation. Cet « art de gouverner » s'est largement développé dans le cadre de la politique managériale des entreprises pour se populariser dans le contexte des institutions politiques, mêlant des types divers d'intervention de différents acteurs et actrices aux formes plus classiques d'action publique.

| **Source** : Collectif Fortes, 2024, *Manuel de la Grande Transition*, Éditions Les Liens qui libèrent, 688 p.

Impact environnemental

On entend par impact environnemental l'ensemble des changements qualitatifs, quantitatifs et fonctionnels de l'environnement (négatifs ou positifs) engendrés par un projet, un processus, un procédé, un organisme ou un produit, de sa conception à sa fin de vie et qui peut être évalué par l'analyse du cycle de vie (méthode normalisée ISO 14040 et 14044).

| **Source** : Convention pour la transition des établissements du supérieur - Accord de Grenoble

Impact social

On entend par impact social l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagères et usagers, clientes et clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariées et salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général.

| **Source** : Convention pour la transition des établissements du supérieur - Accord de Grenoble

Inégalités environnementales

Inégalités observées entre populations ou entre groupes sociaux quant à leur accès aux ressources environnementales, quant à la qualité de leur cadre de vie et quant à leur exposition aux nuisances et aux pollutions, ainsi qu'aux risques naturels et technologiques.

| **Source** : ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Intelligence collective

L'intelligence collective désigne la mobilisation des intelligences cognitives et émotionnelles individuelles autour de la résolution de problèmes complexes. Dans une communauté ou une organisation, chaque individu a une perception et une connaissance incomplètes. L'interaction et la coopération entre ces intelligences individuelles permettent d'aboutir à des solutions et décisions collectives plus efficaces et plus complexes. L'articulation des intelligences individuelles peut être facilitée à l'aide d'outils d'animation visant à cadrer les jeux de pouvoir, les effets de groupes et les problèmes de communication qui sont des limites habituelles de l'intelligence collective.

| **Source** : Collectif Fortes, 2024, *Manuel de la Grande Transition*, Éditions Les Liens qui libèrent, 688 p.

Interdisciplinarité/Transdisciplinarité

Le terme de transdisciplinarité a été inventé par Jean Piaget en 1970. Les notions de multi/pluridisciplinarité, interdisciplinarité et transdisciplinarité résultent d'un même mouvement visant la mise en lien des différentes disciplines. Le physicien Basarand Nicolescu en propose les définitions suivantes (1996).

- **Multi/pluridisciplinarité** : « concerne l'étude d'un objet d'une seule et même discipline par plusieurs disciplines à la fois » qui vise à enrichir la connaissance de l'objet dans la discipline considérée.
- **Interdisciplinarité** : « concerne le transfert des méthodes d'une discipline à l'autre... [mais dont] la finalité reste aussi inscrite dans la recherche disciplinaire ».
- **Transdisciplinarité** : peut être définie par ce qui est à la fois entre les disciplines, à travers les différentes disciplines et au-delà de toute discipline. Sa finalité est « la compréhension du monde présent, dont un des impératifs est l'unité de la connaissance ».

Cette définition est reprise dans le projet d'Évolution transdisciplinaire de l'Université du Centre international de recherches et d'études transdisciplinaires (CIRET) en collaboration avec l'UNESCO qui propose une méthode transdisciplinaire reposant sur « trois piliers » : s'intéresser à plusieurs niveaux de réalité à la fois, adopter la logique du tiers inclus et appréhender la complexité.

| **Source** : M. Lascaux et A. Morel, 2015, *Aide-mémoire Addictologie, Principes et cadres de l'accompagnement transdisciplinaire*, Dunod, 608 p.

Limites planétaires

On entend par limites planétaires les seuils d'altération de nos écosystèmes au-delà desquels la Terre pourrait devenir inhabitable pour les êtres humains. Il s'agit de neuf limites planétaires (*planetary boundaries*) à ne pas dépasser si l'humanité veut pouvoir continuer à vivre dans un écosystème sûr, c'est-à-dire évitant les modifications brutales, non-linéaires et difficilement prévisibles de l'environnement.

| Source : Convention pour la transition des établissements du supérieur - Accord de Grenoble

Low-tech

Selon le Low-tech Lab, le terme qualifie des objets, des systèmes, des techniques, des services, des savoir-faire, des pratiques, des modes de vie et même des courants de pensée qui intègrent la technologie selon 3 grands principes : utilité, accessibilité et durabilité.

- **Utilité** : une low-tech répond à des besoins essentiels de l'individu ou du collectif. Elle contribue à rendre possible des modes de vie, de production et de consommation sains et pertinents pour toutes et tous dans des domaines aussi variés que l'énergie, l'alimentation, l'eau, la gestion des déchets, les matériaux, l'habitat, les transports, l'hygiène ou encore la santé. En incitant à revenir à l'essentiel, elle redonne du sens à l'action.
- **Accessibilité** : la low-tech doit être appropriable par le plus grand nombre. Elle doit donc pouvoir être fabriquée et/ou réparée localement, ses principes de fonctionnement doivent pouvoir être appréhendés simplement et son coût adapté à une large part de la population. Elle favorise ainsi une plus grande autonomie des populations à tous les niveaux, ainsi qu'une meilleure répartition de la valeur ou du travail.
- **Durabilité** : éco-conçue, résiliente, robuste, réparable, recyclable, agile, fonctionnelle, la low-tech invite à réfléchir et optimiser les impacts tant écologiques que sociaux ou sociétaux liés au recours à la technique et ce, à toutes les étapes de son cycle de vie (conception, production, usage, fin de vie), même si cela implique parfois, de recourir à moins de technique, et plus de partage ou de collaboration !

| Source : Low-tech Lab

Partie prenante

Selon le Plan de transformation de l'économie française, on entend par parties prenantes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le personnel administratif et technique d'établissement, les enseignantes et enseignants, les chercheurs et chercheuses, les étudiantes et étudiants au sens d'apprenantes et apprenants, les tutelles ministérielles et les organisations partenaires (entreprises, laboratoires, collectivités territoriales...).

| Source : Convention pour la transition des établissements du supérieur - Accord de Grenoble

Résilience

De *resilire* (rebondir) en latin, la résilience peut être définie comme la capacité d'un système à absorber une perturbation et à se réorganiser de telle sorte qu'il conserve sensiblement les mêmes fonctions, structure, identité et réponses à des atteintes (capacité d'adaptation, d'apprentissage et de transformation). La notion est également utilisée en économie où elle désigne la capacité des systèmes économiques et des individus à surmonter les épreuves économiques (chocs, crises, krachs). Les systèmes plus résilients ne sont pas nécessairement plus efficaces.

L'analyse des systèmes vivants révèle d'ailleurs que l'adaptabilité se construit grâce à des propriétés allant plutôt contre l'efficacité, comme l'hétérogénéité, l'aléatoire, la lenteur/les délais, la redondance ou les incohérences. Il s'agit finalement de répondre aux fluctuations de l'environnement par de plus grandes marges de manœuvre et une grande variabilité (et donc adaptabilité) interne.

| Source : Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN), mars 2022, *L'école face au défi de l'enseignement des enjeux climatiques et de biodiversité. Glossaire à l'usage des équipes éducatives et des éco-délégués* ; www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/conseil_scientifique_education_nationale/Glossaire_climat_CSEN_Mars2022_web.pdf

Robustesse

Selon Olivier Hamant, la robustesse consiste à « *maintenir le système stable malgré les fluctuations* », et à long terme, « *maintenir le système viable malgré les fluctuations* ». Elle s'appuie sur les principes du vivant (hétérogénéité, redondance, lenteur, incohérence, circularité...) et se construit contre la performance.

Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)

Le terme est largement usité depuis une vingtaine d'années pour manifester l'engagement des entreprises vis-à-vis de ses salariées et salariés (c'est la responsabilité sociale au sens strict) et vis-à-vis de son environnement naturel et humain (responsabilité sociétale). Il couvre des perceptions diverses du champ de responsabilité de l'entreprise.

| Source : Collectif Fortes, 2024, *Manuel de la Grande Transition*, Éditions Les Liens qui libèrent, 688 p.

Services écosystémiques

De façon globale, les services écosystémiques sont les bénéfices que l'humanité obtient des écosystèmes. Ils sont divisés en services de soutien, de régulation, d'approvisionnement et culturels :

- services d'approvisionnement ou production (fourniture de nourriture, d'eau, de fibres, de bois, de combustibles, etc.) ;
- services de support ou de soutien : services nécessaires à la production des autres services, c'est-à-dire qui créent les conditions de base au développement de la vie sur Terre (formation des sols, production primaire, air respirable, etc.). Leurs effets sont indirects ou apparaissent sur le long terme ;
- services de régulation (régulation de la qualité de l'air et du climat, de la fertilité des sols, lutte contre les inondations, les maladies, etc.) ;
- services culturels (inspiration esthétique, bien-être, identité culturelle ou spirituelle, etc.).

| **Source** : Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN), mars 2022, *L'école face au défi de l'enseignement des enjeux climatiques et de biodiversité. Glossaire à l'usage des équipes éducatives et des éco-délégués* ; www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/conseil_scientifique_education_nationale/Glossaire_climat_CSEN_Mars2022_web.pdf

Symbiose

Association biologique, durable et réciproquement profitable entre deux organismes vivants.

Ex : Algue et champignon vivant en symbiose (lichen).

| **Source** : Le Robert (2024), Symbiose, Dans *Dictionnaire*

Système

Un système se définit principalement par délimitation entre ce qui est «dans le système» et ce qui est «hors du système». Il est donc généralement défini par une enveloppe qui sépare l'intérieur du système de son extérieur. Il existe des systèmes fermés, ouverts ou isolés. Un système fermé est un système qui n'échange pas de matière avec l'extérieur contrairement à un système ouvert. Un système isolé n'échange ni matière ni énergie. La Terre est un système fermé mais pas isolé car elle échange de l'énergie avec le reste de l'univers et en particulier avec le soleil.

| **Source** : Collectif Fortes, 2024, *Manuel de la Grande Transition*, Éditions Les Liens qui libèrent, 688 p.

Systémique

La systémique est une manière de définir, étudier, ou expliquer tout type de phénomène, qui consiste avant tout à considérer ce phénomène comme un système : un ensemble complexe d'interactions, souvent entre sous-systèmes, le tout au sein d'un système plus grand. Elle se distingue des approches traditionnelles qui s'attachent à découper un système en parties sans considérer le fonctionnement et l'activité de l'ensemble, c'est-à-dire le système global lui-même.

La systémique privilégie ainsi une approche globale, macroscopique, holistique ou synthétique ; elle observe et étudie un système selon diverses perspectives et à différents niveaux d'organisation ; et surtout elle prend en compte les diverses interactions existantes entre les parties du système (dont d'éventuels sous-systèmes).

| **Source** : Wikipédia

Transition, transition écologique

Le terme de transition signifie «passage d'un état à un autre». Il désigne un processus au cours duquel un système passe d'un régime d'équilibre dynamique à un autre. Il s'inscrit dans le temps et peut s'appliquer aux sociétés comme aux systèmes naturels. Lorsqu'il est utilisé en géographie, ce terme est associé à un adjectif (en particulier les transitions démographique, économique, urbaine, énergétique ou alimentaire).

La transition écologique est un concept qui vise à mettre en place un nouveau modèle économique et social de manière à répondre aux enjeux écologiques de notre siècle. Il s'agit donc d'une évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble mais aussi notre rapport au vivant, pour répondre aux grands enjeux environnementaux (changement climatique, appauvrissement des ressources, déclin de la biodiversité, multiplication des risques sanitaires environnementaux).

| **Source** : Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN), mars 2022, *L'école face au défi de l'enseignement des enjeux climatiques et de biodiversité. Glossaire à l'usage des équipes éducatives et des éco-délégués* ; www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/conseil_scientifique_education_nationale/Glossaire_climat_CSEN_Mars2022_web.pdf

Transition énergétique

Politique qui vise, face au réchauffement climatique, à faire évoluer la production et l'offre d'énergies en diminuant la part des énergies carbonées d'origine fossile et en augmentant celle des énergies à faible émission de gaz à effet de serre.

| **Source** : ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Véhicule intermédiaire

Les véhicules intermédiaires correspondent à tous les véhicules de moins de 600 kg situés entre le vélo classique et la voiture. Si aujourd'hui seul le deux-roues motorisé s'est fortement développé sur ce segment, il existe en réalité une grande diversité de véhicules qui rentrent dans cette définition, adaptés à une multitude de besoins : vélos à assistance électrique, speedelecs ou speed pedelecs, vélos cargos, vélos pliants, vélos adaptés et handicycles, vélomobiles, vélos-voitures, micro-voitures, voiturettes ou mini-voitures, ou encore les tandems, les vélos-taxis, les rosalias, les remorques pour vélo... et autres véhicules déjà existants ou restant à inventer, à tester, à développer.

| Source : Bon pote, 2024, *Les véhicules intermédiaires : l'avenir de la mobilité ?* ; bonpote.com/les-vehicules-intermediaires-lavenir-de-la-mobilite/

Vie de campus

On entend par vie de campus les éléments qui favorisent l'épanouissement de chacun et chacune, multiplient et renforcent les liens de solidarité entre les individus, induisent un sentiment d'appartenance et sont donc susceptibles de favoriser la réussite des étudiantes et des étudiants. La vie de campus comprend notamment ce qui est relatif à l'alimentation, au logement, au bien-être, à la mobilité et à la vie associative.

| Source : Convention pour la transition des établissements du supérieur - Accord de Grenoble

Crédits

Direction éditoriale, rédaction et infographies

Équipe projet Convention de l'Université en Transition

Maquette et mise en page

Direction de la communication

Photographies

Direction de la communication : Frédéric Obé, Joanna Robic
Julien Mignot

Illustrations

Une université en transition par Morgan Marzin

La Convention de l'Université en Transition par Antoine Brient ©2025, Antoine Brient. Tous droits réservés.

Azote for Stockholm Resilience Centre, based on analysis in Richardson et al 2023

oxfamfrance.org

Récits sensibles

« Une journée à l'Université de Rennes » par Valentin Regnault. ©2025, Valentin Regnault. Tous droits réservés.

« Slam » par Élodie Parent-Riquet. ©2025, Elodie Parent. Tous droits réservés.

Impression

Reprographie de Beaulieu - Direction de l'immobilier et de la logistique



Ensemble,
transformons
le monde

laconvention.univ-rennes.fr



Université
de Rennes

